

# DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION CONCERNANT LA MAIN-D'OEUVRE DANS LE SECTEUR FORESTIER

RÉGION GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE

RAPPORT SYNTHÈSE





DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION  
CONCERNANT LA MAIN-D'ŒUVRE  
DANS LE SECTEUR FORESTIER

SYNTHÈSE

RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Présenté à :

CRÉGÎM

EMPLOI-QUÉBEC,

RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN  
AMÉNAGEMENT FORESTIER (CSMOAF)

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES  
DE LA TRANSFORMATION DU BOIS (CSMOITB)

Préparé par :



**Del Degan, Massé**  
Experts-conseils

825, rue Raoul-Jobin  
Québec (Québec) G1N 1S6

Avril 2008



## ÉQUIPE DE TRAVAIL

### DEL DEGAN, MASSÉ ET ASSOCIÉS

Directeur de projet : Bruno Del Degan, ing.f., M. Sc.

Rédaction : Bruno Del Degan, ing.f., M. Sc.  
Nathalie Magnan, ing.f.  
Élisabeth Bussièrès, ing.f.  
Simon Roy, Ph.D.

Cartographie : Denis Sundström, cartographe

Traitement  
et révision : Josée Trudel, technicienne

### COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER

Gestionnaires  
du projet : Christian André, ing.f., directeur général  
Julie Langlois, ing.f., M. Sc., chargée de projet

### COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DE LA TRANSFORMATION DU BOIS

Gestionnaires  
du projet : Réjean St-Arnaud, directeur général  
Karine Marcoux, chargée de projet

### DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Gestionnaire  
du projet : Nicole Dumaresq, conseillère régionale

### CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Gestionnaire  
du projet : Thomas Faguy Bernier, ing.f., coordonnateur aux dossiers forestiers

### FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS FORESTIERS DE LA GASPÉSIE

Gestionnaire  
du projet : Jacques Rivière, directeur général



## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	i	4.6 SATISFACTION AU TRAVAIL .....	11
LISTE DES TABLEAUX .....	i	4.7 PROBLÉMATIQUES RELIÉES À LA MAIN- D'OEUVRE.....	11
LISTE DES FIGURES.....	i	4.8 PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT.....	12
INTRODUCTION .....	1	4.9 DÉFIS À RELEVER .....	13
1. CONTEXTE DU SECTEUR FORESTIER .....	1	4.10 FORCES ET FAIBLESSES .....	14
1.1 CRISE FORESTIÈRE.....	1	4.11 OPPORTUNITÉS ET MENACES.....	15
1.2 FORCES ET OPPORTUNITÉS .....	2	5. PISTES D'INTERVENTION ET PLAN D'ACTION ...	16
2. GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	2	5.1 PREMIÈRE PARTIE – STRUCTURE DE RÉALISATION .....	16
3. SECTEUR FORESTIER RÉGIONAL.....	4	5.2 SECONDE PARTIE – CONDITIONS DE SUCCÈS.....	18
3.1 CONTRIBUTION RÉGIONALE DU SECTEUR.....	4	5.3 FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION .....	18
3.2 GESTION DE LA FORÊT GASPÉSIENNE.....	5	5.4 CALENDRIER DE RÉALISATION .....	19
4. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS.....	6	5.5 PARTENAIRES INTERPELLÉS .....	20
4.1 MISE EN CONTEXTE ET TENDANCE DES ACTIVITÉS .....	7	CONCLUSION .....	21
4.2 PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS .....	9	BIBLIOGRAPHIE .....	22
4.3 CONDITIONS DE TRAVAIL .....	9	WEBOGRAPHIE .....	22
4.4 MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE.....	10		
4.5 ATTACHEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU SECTEUR ET À LA RÉGION .....	10		

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 RÉPARTITION DES EMPLOIS.....	4	TABLEAU 7 PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT .....	12
TABLEAU 2 PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS (2006) .....	9	TABLEAU 8 DÉFIS À RELEVER PAR LES ÉTABLISSEMENTS .....	13
TABLEAU 3 RÉMUNÉRATION ET DURÉE DU TRAVAIL (2006).....	9	TABLEAU 9 FORCES ET FAIBLESSES.....	14
TABLEAU 4 CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS .....	10	TABLEAU 10 OPPORTUNITÉS ET MENACES SELON CHACUN DES SOUS-SECTEURS .....	15
TABLEAU 5 SATISFACTION AU TRAVAIL.....	11	TABLEAU 11 CALENDRIER DES PISTES DE RÉALISATION....	19
TABLEAU 6 SOURCES DE DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES .....	11		

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 LOCALISATION DES UAF .....	6
FIGURE 2 STRUCTURE SUGGÉRÉE .....	16



## INTRODUCTION

Le secteur forestier, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ailleurs au Québec, subit actuellement une onde de choc sans précédent. Afin de trouver des solutions pour relancer le secteur, un comité, présidé par monsieur Pierre Genest, a produit un rapport proposant une restructuration complète des usines de sciage de la région. Les effets anticipés du rapport Genest sont un accroissement de l'emploi et une valorisation accrue des produits forestiers. Par ailleurs, les signataires anticipent une création d'emplois significative au terme de cette réorganisation.

Préoccupés par l'avenir de la main-d'œuvre du secteur dans ce contexte de crise, la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CRÉGIM), les comités sectoriels de main-d'œuvre du secteur forestier, Emploi-Québec, les entreprises et les travailleurs ont convenu d'établir un diagnostic de la main-d'œuvre et d'élaborer un plan d'action. Ce projet a pour buts de minimiser les impacts négatifs de la restructuration et de développer le secteur forestier afin de favoriser la croissance de l'emploi dans la région. Le présent rapport présente les résultats de leur travail concerté.

Les sous-secteurs suivants composent le cadre d'analyse de l'étude :

- Aménagement forestier
- Première transformation du bois
- Seconde et troisième transformation du bois
- Ressources naturelles alternatives (RNA)
- Pépinières

Sur le plan méthodologique, le diagnostic et le plan d'action s'appuient sur une revue de littérature, sur une enquête auprès d'employeurs et de travailleurs du

secteur forestier régional, de même que sur un atelier de travail qui rassemblait 33 représentants du milieu. Au total, 27 établissements en aménagement forestier, 17 en première transformation du bois, 6 en seconde et troisième transformation du bois et 2 pépinières ont été interrogés. Le taux de réponse a donc été de 52 sur 186 établissements répertoriés, soit 28 %, excluant les entreprises fermées, les numéros hors service et le sous-secteur des RNA. En considérant uniquement les établissements de 5 employés ou plus, le taux de réponse est de 65 %. La marge d'erreur est de 15 %, 19 fois sur 20. Une enquête a également été réalisée auprès de 682 travailleurs (2 échantillons de 150 travailleurs parmi une liste de 340 travailleurs en aménagement forestier et 342 en première transformation), avec un taux de réponse de 44 %. En supposant que l'échantillon est représentatif, la marge d'erreur s'établit à 7 %, 19 fois sur 20.

Les deux premiers chapitres présentent brièvement l'environnement dans lequel évoluent les entreprises et la main-d'œuvre du secteur. Le chapitre suivant offre une vue d'ensemble du secteur forestier de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de sa contribution à l'économie régionale. Cette mise en contexte fait la lumière sur la situation actuelle et mène au diagnostic exposé au chapitre 4. Ce diagnostic s'appuie sur l'analyse des opportunités et des menaces de l'environnement externe des entreprises, mais également sur l'étude de leurs forces et faiblesses, particulièrement en ce qui a trait à leur main-d'œuvre. Finalement, le chapitre 5 présente des suggestions concrètes à entreprendre, sur un horizon de trois ans, pour favoriser le développement du secteur et de sa main-d'œuvre, et relever les principaux défis identifiés dans le diagnostic.

## 1. CONTEXTE DU SECTEUR FORESTIER

### 1.1 CRISE FORESTIÈRE

Le secteur forestier québécois est en difficulté depuis plus de cinq ans. Les annonces de fermeture temporaire et permanente d'usines sont fréquentes et affectent directement les travailleurs. La crise actuelle est engendrée par des facteurs conjoncturels et structurels. Cette situation a débuté en 2001 par la reprise du conflit sur le bois d'œuvre pour lequel le gouvernement américain imposait une taxe de 27 % à l'exportation du bois en provenance du Canada. Depuis, plusieurs facteurs se sont ajoutés et contribuent à aggraver la situation :

- Appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine
- Ralentissement de la construction aux États-Unis
- Concurrence du bois en provenance de la Colombie-Britannique
- Concurrence internationale
- Difficultés du secteur des pâtes et papiers
- Coûts élevés d'approvisionnement en matière ligneuse
- Réduction de la possibilité forestière
- Pressions environnementales

- Augmentation du prix de l'énergie

Le conflit du bois d'œuvre a énormément fragilisé l'industrie. Le remboursement de la taxe a soulagé quelque peu les institutions financières, mais n'a pas suffi à relancer le secteur. De plus, une nouvelle plainte, déposée en mai 2007, par l'industrie américaine, risque d'affecter à nouveau le secteur.

L'appréciation du dollar canadien face à la devise américaine (de 50 % depuis 2002) a eu pour effet de réduire la compétitivité du secteur. Chaque augmentation d'un cent, pour une scierie moyenne d'environ 60 millions de pmp<sup>1</sup>, représente des pertes nettes annuelles de plus de 1,5 million \$<sup>2</sup>. De plus, depuis le début de l'année 2007, le ralentissement de la construction aux États-Unis a un effet direct sur les exportations et le prix du bois d'œuvre. Et, ce ralentissement s'est accentué avec la crise immobilière des hypothèques à risque. Par ailleurs, les forêts de la Colombie-Britannique subissent depuis quelques années des infestations majeures d'insectes qui forcent la récupération de volumes importants de bois. Cette

<sup>1</sup> pmp = pied mesure de planche (1" x 12" x 12")

<sup>2</sup> CIFQ, communiqué du 5 juin 2007

situation a généré sur le marché nord-américain des quantités importantes de bois d'œuvre à bas prix, faisant concurrence aux bois du Québec. On note également une compétition grandissante des produits de substitution dans les marchés traditionnels du bois.

En raison de cette conjoncture, les exportations ont considérablement baissé et le prix du bois d'œuvre a chuté, se rapprochant de la barre des 300 \$/Mpmp<sup>2</sup> en 2007, comparativement à 385 \$/Mpmp en 2006 et 473 \$/Mpmp en 2005<sup>3</sup>, ce qui a entraîné une baisse importante des revenus des entreprises.

En outre, la décroissance du sous-secteur des pâtes et papiers québécois restreint les débouchés pour les copeaux et force les prix à la baisse, ce qui occasionne une diminution des revenus nets de la vente des sous-produits du sciage, contribuant également à la baisse de rentabilité. En Gaspésie, cette contraction s'est traduite par la fermeture des deux usines de pâtes, entraînant des surplus de sous-produits du sciage.

Les coûts d'approvisionnement de la matière ligneuse au Québec sont parmi les plus élevés en Amérique du Nord<sup>4</sup>. La redevance, les coûts de transport, la construction des chemins et les frais de récolte contribuent à hausser de façon importante le prix de la fibre<sup>5</sup>. La diminution des approvisionnements de matière ligneuse augmente la surcapacité de production des usines de sciage et contribue également à la hausse des coûts de production en ramenant les frais fixes sur moins d'unités.

## 1.2 FORCES ET OPPORTUNITÉS

La croissance économique mondiale, les technologies innovatrices dans le secteur, les préoccupations grandissantes de la population concernant les changements climatiques ainsi que les questions touchant le développement durable, créent des possibilités pour le secteur forestier.

En Gaspésie, les opportunités de développement sont multiples, telles que l'accroissement de l'offre de produits à valeur ajoutée et la transformation d'essences disponibles et sous-valorisées.

Le projet du gouvernement du Québec de fixer un pourcentage de produits du bois dans les constructions non résidentielles, combiné à une reprise de la construction aux États-Unis en 2009, permettra la relance de la demande pour les produits du bois.

La concurrence internationale, offrant des tarifs bas sur les marchés forestiers et papetiers mondiaux, profite d'avantages énormes sur les coûts de production. Or, les producteurs étrangers font face à des défis importants et à des contraintes (problèmes d'infrastructures, climat d'investissement, incertitudes en matière d'approvisionnement énergétique, en eau et en fibre, conflits sociaux ou différends sur l'utilisation des terres). En outre, de nombreux concurrents sur les marchés mondiaux éprouvent des problèmes de

Par ailleurs, les scieries gaspésiennes font face à une concurrence du Nouveau-Brunswick pour le bois de la forêt privée, qui contribue aux difficultés d'approvisionnement. En effet, la capacité de payer des usines du Nouveau-Brunswick est supérieure, puisqu'elles sont exemptées de la taxe sur le bois d'œuvre imposée par les États-Unis et situées à proximité du marché américain. Par conséquent, une partie du bois récolté en forêt privée gaspésienne est acheminée vers les usines de sciage du Nouveau-Brunswick.

La combinaison de ces facteurs a engendré, d'une part, une baisse des revenus et, d'autre part, une hausse des coûts de production, entraînant des pertes importantes pour l'industrie de la première transformation du bois, un des moteurs principaux de la filière bois gaspésienne. Ce contexte a réduit les liquidités disponibles des entreprises pour réaliser des investissements visant l'augmentation de la productivité. La plupart des établissements n'ont d'autre choix que de ralentir ou d'arrêter la production, ce qui se traduit par des fermetures temporaires et définitives, par l'élimination de quarts de travail ou par le transfert de la production vers d'autres usines.

performance environnementale, de coupes illégales et de déboisement<sup>7</sup>.

À l'inverse, les entreprises d'ici connaissent mieux les besoins des marchés locaux, régionaux et du nord des États-Unis que leurs concurrents étrangers. Elles sont bien positionnées pour offrir un produit et des services orientés vers les besoins du client. La flexibilité des petites entreprises leur procure un avantage concurrentiel dans la nouvelle économie. En effet, le nouveau modèle de production ouvre de nombreux points d'accès aux petites entreprises spécialisées qui font preuve d'innovation.

La pression des consommateurs pour des choix environnementaux fait également partie des opportunités. Contrairement à plusieurs produits de substitution, le bois est écologique et renouvelable. De plus, les forêts naturelles du Québec lui confèrent un avantage compétitif.

L'industrie du secteur forestier devra miser sur de nouveaux leviers de compétitivité :

- Innovation et valeur ajoutée
- Collaboration et réseautage des entreprises
- Orientation client (importance du design et de la qualité du produit, flexibilité, personnalisation de masse, délais rapides de livraison)
- Fragmentation et internationalisation de la chaîne des valeurs
- Développement de stratégies de mise en marché
- Certification et label environnemental

<sup>3</sup> Mpmp = 1 000 pieds de mesure de planche (1" x 12" x 12")

<sup>4</sup> MRNF, *Portrait statistique*, mars 2007 (prix moyen des principaux produits forestiers)

<sup>5</sup> Wood Markets Group/Price Waterhouse/Beck Group in CIFQ, 2007

<sup>6</sup> CIFQ, 2007

<sup>7</sup> CIFQ, 2007

Bref, il y a un avenir pour le secteur si l'industrie des produits forestiers prend les moyens appropriés pour s'adapter aux changements et saisir les occasions. Pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'ampleur de la

crise et l'émergence de nouvelles opportunités justifient une transformation en profondeur des façons de faire permettant ainsi un virage forestier régional.

## 2. GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine couvre une superficie de plus de 20 474 km<sup>2</sup>. Cinq municipalités régionales de comté (MRC) se partagent le territoire de cette vaste péninsule, et une municipalité agit comme MRC sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Au total, 42 municipalités et 8 territoires non organisés (TNO) se retrouvent dans cette région.

En 2006, 95 753 individus habitaient la région, soit 1,3 % de la population du Québec. On y constate une faible densité et une décroissance de la population de l'ordre de 10 % en dix ans (1996-2006), alors que la population du Québec a augmenté de 5,6 % durant la même période. Le taux de natalité de 7,8 pour 1 000 est inférieur à celui de l'ensemble du Québec qui se situe à 10,7 pour 1 000. Pour sa part, le taux de mortalité de 9,2 pour 1 000 est supérieur à celui de l'ensemble du Québec qui est de l'ordre de 7 pour 1 000. Par conséquent, la population est vieillissante et se compose de moins en moins de personnes en âge de travailler.<sup>8</sup>

La langue utilisée au travail est majoritairement le français (73,9 %). Seulement 4,4 % des personnes utilisent l'anglais, alors que 20,8 % utilisent les deux.<sup>9</sup> Le solde de la migration interrégionale est négatif et l'exode des jeunes est de plus en plus important. Finalement, moins de 0,1 % de l'ensemble des immigrants admis au Québec choisissent la Gaspésie, soit 19 individus.<sup>10</sup>

D'ici 2026, la population devrait décroître de façon ininterrompue. Un recul de 18,3 % par rapport à 2001 est prévu, tandis que pendant cette même période, le Québec prévoit une hausse totale de sa population de 9,3 %. On estime que l'indice de remplacement, qui correspond au renouvellement des personnes qui approchent la retraite par celles qui intègrent le marché du travail est passé sous le seuil critique en 2006 et se situe autour de 95 % en 2007, ce qui suggère une érosion de la main-d'œuvre. On prévoit que cette tendance s'accroîtra<sup>11</sup> et que l'indice s'enfoncera sous les 60 % vers 2020<sup>12</sup>. Le PIB correspond à 0,8 % du PIB québécois, classant cette région à l'avant-dernier rang du Québec<sup>13</sup>. Le taux de croissance annuel moyen est également le plus faible du Québec. En 2007, on évaluait à 35 000<sup>14</sup> le nombre d'emplois dans la région, dont 28 600 à temps plein.

Le secteur des services génère 78 %<sup>15</sup> des emplois. Cette proportion relativement importante s'explique par la saisonnalité<sup>16</sup> des activités d'exploitation des ressources forestières et marines. L'exploitation et la transformation de ces ressources demeurent la base de l'économie régionale. En effet, les activités de foresterie, de la pêche, des mines et de l'extraction de pétrole et de gaz génèrent 7 %<sup>17</sup> des emplois, comparativement à moins de 1 %<sup>18</sup> pour le Québec. Le secteur de la fabrication génère un nombre comparable d'emplois (7 %) <sup>19,20</sup>

Le taux de chômage oscille autour de 20 % depuis 1989<sup>21</sup>. En 2006 et 2007, le taux de chômage s'élevait à 18,3 % et 17,3 % respectivement, comparativement à 8 % et 7,2 % pour le Québec<sup>22</sup>. Finalement, le revenu personnel par habitant est très faible. Pour 2006, il est estimé à 18 914 \$/habitant, alors que pour l'ensemble du Québec, il est estimé à 23 273 \$/ habitant<sup>23</sup>. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est sous-scolarisée en comparaison avec la moyenne québécoise. En effet, 25 % de la population possède moins de 9 ans de scolarité et près de 50 % n'a pas obtenu de diplôme (DES), comparativement à 15 % et 31,7 % pour l'ensemble du Québec<sup>24, 25</sup>.

<sup>8</sup> ISQ, 19 février 2008

<sup>9</sup> ISQ, janvier 2008. *Données du recensement 2001*.

<sup>10</sup> Du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006, ISQ, janvier 2008.

<sup>11</sup> ISQ. *Si la tendance se maintient...* Perspectives démographiques : Québec et régions, 2001-2051, édition 2003 (17 novembre 2004)

<sup>12</sup> ISQ, 2008, [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp\\_popltpop\\_travail/region\\_renov\\_main\\_oeuvre.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_popltpop_travail/region_renov_main_oeuvre.htm), consulté le 14 mars 2008

<sup>13</sup> ISQ, 5 juin 2007.

<sup>14</sup> ISQ, janvier 2008, [www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche\\_trav/indicat/tra\\_industrie11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/tra_industrie11.htm), consulté le 13 février 2008

<sup>15</sup> ISQ, janvier 2008, [www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche\\_trav/indicat/tra\\_industrie11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/tra_industrie11.htm), consulté le 13 février 2008

<sup>16</sup> Labbé, 2006

<sup>17</sup> ISQ, janvier 2008, [www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche\\_trav/indicat/tra\\_industrie11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/tra_industrie11.htm), consulté le 13 février 2008

<sup>18</sup> ISQ, janvier 2008, [www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche\\_trav/indicat/tra\\_industrie11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/tra_industrie11.htm), consulté le 13 février 2008

<sup>19</sup> ISQ, janvier 2008, [www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche\\_trav/indicat/tra\\_industrie11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/régions/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/tra_industrie11.htm), consulté le 13 février 2008

<sup>20</sup> Note : Il ne s'agit pas du nombre de personnes ayant travaillé. Les chiffres correspondent à des estimations du nombre moyen d'emplois annuels (données « désaisonnalisées »)

<sup>21</sup> Gouvernement du Québec, 2008, Portail gouvernemental/ Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, [www.gaspesie-iles-de-la-madeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/maindoeuvre/index\\_fr.htm](http://www.gaspesie-iles-de-la-madeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/maindoeuvre/index_fr.htm) page consultée le 18 février 2008

<sup>22</sup> ISQ, février 2008, [www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/societe/marche\\_trav/indicat/tra\\_sexe11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe11.htm), consulté le 18 février 2008

<sup>23</sup> ISQ, février 2008, données projetées pour 2006, 30 août 2007, [www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/econo\\_fin/conj\\_econo/cptes\\_econo/rev11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/econo_fin/conj_econo/cptes_econo/rev11.htm), consulté le 18 février 2008

<sup>24</sup> ISQ, février 2008, données du recensement de 2001, [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/etat\\_scolr/7scolarite\\_reg.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/etat_scolr/7scolarite_reg.htm), consulté le 18 février 2008

<sup>25</sup> Gouvernement du Québec, 2008, Portail gouvernemental/ Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, [www.gaspesie-iles-de-la-madeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/maindoeuvre/index\\_fr.htm](http://www.gaspesie-iles-de-la-madeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/maindoeuvre/index_fr.htm), consulté le 18 février 2008

### 3. SECTEUR FORESTIER RÉGIONAL

Les forêts occupent environ 95 % du territoire de la péninsule, dont 80 % se trouvent en territoire public. Ce territoire forestier appartient aux domaines de la sapinière à bouleau jaune et de la sapinière à bouleau blanc. Plus de 90 % de la superficie de la forêt publique est composée de peuplements résineux ou mixtes. Plus des deux tiers des peuplements sont considérés comme jeunes (moins de 50 ans).

La possibilité forestière, toutes essences, s'élève approximativement à 2 Mm<sup>3</sup>. Cette possibilité est composée majoritairement d'essences résineuses, pour près de 76 %. Au cours des 15 dernières années, la possibilité forestière en territoire public a diminué significativement. En effet, à la suite d'une série de catastrophes naturelles, elle a été révisée à la baisse en 2000, puis réduite à nouveau selon le rapport Coulombe et les calculs du Forestier en chef. De 1994 à 2008, la possibilité forestière des forêts publiques a été réduite de 1,9 Mm<sup>3</sup> à 1,2 Mm<sup>3</sup>, ce qui correspond à une diminution de près de 37 %<sup>26</sup>.

Au 31 mars 2006, la possibilité forestière, toutes essences, de la forêt privée gaspésienne est évaluée à 638 800 m<sup>3</sup><sup>27</sup>. Les ventes sont de l'ordre de 20 M\$ annuellement et assurent un approvisionnement en bois à plus de 40 usines de transformation. L'apport de la forêt privée est de 20 % de la valeur des livraisons de bois rond.

La forêt et ses ressources contribuent à l'économie de la région en fournissant une diversité d'emplois directs et indirects. Les sous-secteurs de l'aménagement forestier et de la première transformation du bois génèrent une large part de l'ensemble des activités du secteur. À ce premier noyau se greffent la seconde et la troisième transformation, les ressources naturelles alternatives et les pépinières.

L'apport considérable du secteur forestier à l'économie de la région peut se mesurer par différents indicateurs. La valeur de la production de chacun des sous-secteurs permet d'estimer le nombre d'emplois et les retombées dans l'économie régionale. La valeur de la production des usines de sciage de la Gaspésie s'élevait à 154,5 M\$ en 2005<sup>28</sup>, avec plus de 123 M\$ de bois de sciage. Pour l'année 2006, on estime la valeur de la production à environ 92 M\$. La crise du secteur forestier a donc un impact important sur l'économie de la région. Le sous-secteur de la seconde et troisième transformation du bois contribue à près de 20 M\$ annuellement.

Le sous-secteur de l'aménagement forestier est directement affecté, puisque la récolte de bois dans les forêts publiques et privées a chuté, de 2 Mm<sup>3</sup> en 2004-2005 à 1,7 Mm<sup>3</sup> en 2005-2006, soit une diminution de 16 %<sup>29</sup>. Avec un coût de livraison moyen du bois à l'usine qui varie entre 56 \$/m<sup>3</sup> et 62 \$/m<sup>3</sup>, on estime la valeur des livraisons de bois à 120 M\$ en 2004-2005 et à 102 M\$ en 2005-2006<sup>30</sup>. Là encore, la crise forestière nuit directement à l'économie de la région, en retranchant plus du tiers des apports économiques depuis 2005. Par ailleurs, les programmes forestiers et les dépenses de fonctionnement du MRNF en aménagement forestier pour la Gaspésie s'élèvent à 32 M\$, niveau qui est maintenu depuis quelques années.

Le sous-secteur de la production de plants forestiers a maintenu son rythme à plus de 4,4 millions de plants, contribuant pour 1,5 M\$ dans l'économie de la région.

L'apport économique du sous-secteur des ressources naturelles alternatives, selon les sources d'information disponibles, est estimé à plus de 10 M\$.

#### 3.1 CONTRIBUTION RÉGIONALE DU SECTEUR

On estime la contribution à l'emploi régional du secteur forestier pour l'année 2006, selon les informations disponibles et les résultats de l'enquête, à 2 810 emplois de plus de 14 semaines ou équivalent.

**TABLEAU 1**  
**RÉPARTITION DES EMPLOIS**

	NOMBRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS DE PLUS DE 14 SEM.
Aménagement forestier	1 750 <sup>1</sup>	1 750
1 <sup>re</sup> transformation	800 <sup>1</sup>	800
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation	90 <sup>1</sup>	90
Pépinières	70 <sup>1</sup>	70
RNA	600 <sup>2</sup>	--
Transport forestier	100 <sup>3</sup>	100
<b>NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS</b>		<b>2 810</b>

<sup>1</sup> Enquête DDM, 2007

<sup>2</sup> Estimation CRÉGIM

<sup>3</sup> Déterminé à partir des volumes récoltés

<sup>26</sup> MRNF, 2007, [www.foretgaspesie-les-iles.ca/fichiers/consortium/Transfert\\_de\\_connaissances\\_2006-2007/2e\\_transformation/PST-Laurent.pdf](http://www.foretgaspesie-les-iles.ca/fichiers/consortium/Transfert_de_connaissances_2006-2007/2e_transformation/PST-Laurent.pdf)

<sup>27</sup> MRNF, Portrait statistique, février 2007

<sup>28</sup> Direction de l'énergie, des forêts, des mines et du territoire public de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007

<sup>29</sup> MRNF, Portrait statistique, février 2007, aménagement forestier (récolte)

<sup>30</sup> MRNF, Portrait statistique, février 2007, aménagement forestier (récolte)

Le sous-secteur de l'aménagement forestier contribue de façon majeure à l'emploi. À partir de l'enquête auprès des entreprises, on établit à 1 750 le nombre d'emplois de plus de 14 semaines en 2006, dont 290<sup>31</sup> générés par la forêt privée. Le transport forestier (bois ronds, machinerie sur fardier) a généré environ 100 emplois de plus de 14 semaines<sup>32</sup>.

La première transformation du bois génère environ 800 emplois, lorsqu'on tient compte des petites scieries mobiles et autres établissements connexes. La seconde et troisième transformation du bois contribue au maintien d'approximativement 90 emplois.

La production de plants forestiers, à travers ses deux unités de production, soutient 70 emplois. On estime la contribution du sous-secteur des ressources naturelles alternatives à 600 emplois occasionnels<sup>33</sup>.

Les investissements publics en forêt gaspésienne, c'est-à-dire les crédits admissibles en paiement des droits, le Programme de création d'emplois en forêt et le Programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée, ont totalisé, jusqu'en 2006, plus de 28,3 M\$, soit 16 \$/m<sup>3</sup>, comparativement à 6,50 \$/m<sup>3</sup> pour les autres régions du Québec<sup>34</sup>. Ces investissements ont permis de soutenir concrètement le sous-secteur de l'aménagement forestier.

La situation est également difficile pour les propriétaires de boisés privés. En 2007, le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie a mis en marché 301 000 mca<sup>35</sup> de bois pour toutes les essences, par rapport à 550 000 en 2004. La mise en marché très restreinte et la baisse des prix de vente ont eu pour conséquence une brutale chute des revenus des propriétaires, qui sont passés de 20 M\$ en 2004 à 9,7 M\$ pour l'année 2007<sup>36</sup>.

### 3.2 GESTION DE LA FORÊT GASPÉSIENNE

La gestion de la forêt publique au Québec découle de la Loi sur les forêts, qui encadre les droits des utilisateurs, leurs responsabilités et leurs obligations. Cette loi instaure le principe de « résidualité », où la forêt publique complète l'approvisionnement des usines lorsque celui de la forêt privée est insuffisant, si le volume en forêt publique et la possibilité forestière le permettent. C'est sur cette base que l'État consent des droits à des bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement (CAAF) ou encore de conventions d'aménagement forestier (CvAF).

La forêt publique en Gaspésie est un territoire subdivisé en 14 aires communes. Cependant, lors du renouvellement des plans généraux en 2008-2009, ces aires seront ramenées à sept unités d'aménagement forestier (UAF). Au total, 27 CAAF sont en vigueur, dont 17 sont liés à des usines de la région. De plus, six CvAF ont été signées avec quatre MRC, un organisme de gestion en commun et la communauté autochtone de Listuguj. La figure 1 présente la répartition spatiale des UAF du territoire.

La forêt privée gaspésienne appartient à 6 800 propriétaires. L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine administre le Programme de mise en valeur des forêts privées, avec un budget annuel de 3,6 M\$, affecté à la réalisation de travaux forestiers. Annuellement, plus de 1 400 producteurs forestiers bénéficient de ce programme.

<sup>31</sup> Estimé à partir du niveau de récolte

<sup>32</sup> Estimé à partir du volume moyen par voyage

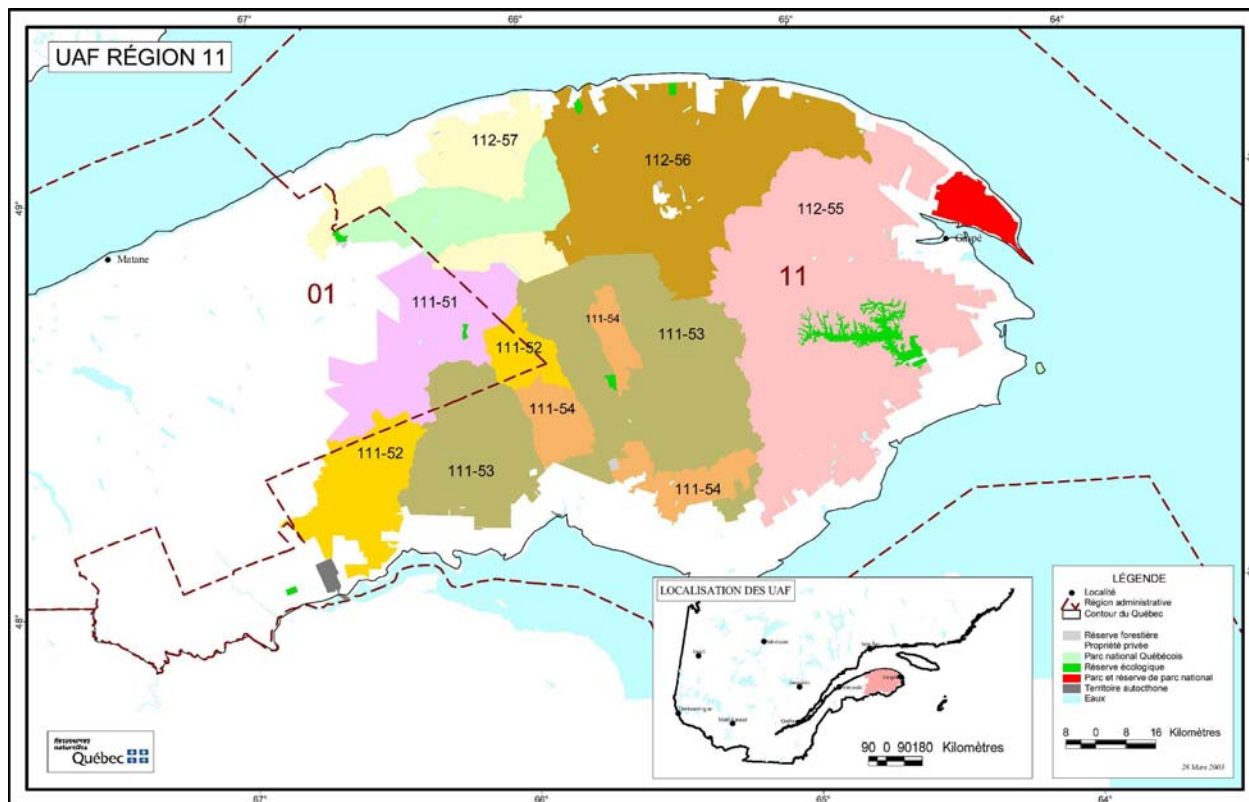
<sup>33</sup> CRÉGIM, 2006

<sup>34</sup> Direction de l'assistance technique, MRNFP, 2006

<sup>35</sup> Mètre cube apparent

<sup>36</sup> Gagné, Berthold, *Une année difficile*, article dans : Le Boisé gaspésien, vol. 22, n° 1, février 2008

**FIGURE 1**  
**LOCALISATION DES UAF**



Source : MRNFP 2003

## 4. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

Le présent chapitre traite du diagnostic des cinq sous-secteurs à l'étude. Ceux-ci, de même que les neuf codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) correspondants, figurent au tableau suivant.

SOUS-SECTEUR	SCIAN CORRESPONDANT	
Aménagement forestier	11331	Exploitation forestière
	11531	Activités de soutien à la foresterie
1 <sup>re</sup> transformation	32111	Scieries et préservation du bois
	32192	Fabrication de contenants et de palettes en bois
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation	321215	Fabrication de fermes de toit
	321919	Fabrication de moulures
	321992	Fabrication de maisons usinées
RNA	337110	Fabrication d'armoires et vente d'armoires
	11321	Pépinières forestières et récolte de produits forestiers
Pépinières	11321	Pépinières forestières et récolte de produits forestiers

## 4.1 MISE EN CONTEXTE ET TENDANCE DES ACTIVITÉS

### AMÉNAGEMENT FORESTIER

Les principaux revenus des établissements du sous-secteur de l'aménagement forestier proviennent des activités de récolte, de traitement sylvicole et de travaux de voirie, que ces établissements effectuent en grande partie pour les bénéficiaires de CAAF de la région et, dans une moindre mesure, pour les propriétaires de forêts privées.

La crise forestière entraîne un ralentissement du sous-secteur. On constate une diminution importante des activités de récolte. Une réduction des travaux sylvicoles devrait s'ensuivre, si des mesures ne sont pas prises pour maintenir le niveau des activités d'aménagement forestier dans la région.

Ce sous-secteur se distingue par la prédominance de la sous-traitance, caractérisée par un nombre restreint de donneurs d'ordres, ce qui contribue à la dépendance contractuelle des entreprises sous-traitantes. Lorsque la demande pour les produits du bois est à la baisse, cette dépendance favorise une instabilité des revenus, accentuée par le caractère annuel des contrats. La grande incertitude financière à laquelle ces entreprises sont confrontées représente un obstacle majeur à leur développement. Cette problématique touche particulièrement les petits entrepreneurs propriétaires de machineries forestières, en raison de leur grande spécialisation et de leur position à la fin de la chaîne de sous-traitance.

Les conditions de travail du sous-secteur sont difficiles et les avantages sociaux pratiquement inexistantes. Les employés sont généralement rémunérés à forfait. La plupart gagnent entre 10 000 \$ et 19 999 \$ annuellement, pour une moyenne de 17,6 semaines de travail. Lorsque la production est à son maximum, ils travaillent en moyenne 48,7 heures par semaine et voyagent régulièrement de 60 à 89 minutes, aller seulement, pour se rendre au travail<sup>37</sup>.

Les employés types sont surtout des travailleurs sylvicoles et des opérateurs de machinerie d'abattage. La plupart de ces postes sont occupés par des hommes de 30 à 54 ans, faiblement scolarisés<sup>38</sup>. Malgré les efforts consentis par leurs employeurs pour la formation en milieu de travail, il reste beaucoup à faire en matière de reconnaissance des acquis et de valorisation des métiers de l'aménagement forestier.

La plupart des travailleurs se disent satisfaits du travail en général. Pourtant, plusieurs employeurs éprouvent des difficultés de roulement et de recrutement, qui s'expliquent par le mode de rémunération à forfait, les conditions de travail difficiles et les délais entre les contrats. Le vieillissement de la main-d'œuvre est également préoccupant pour la majorité des établissements.

S'ajoutent à cela les accidents de travail, les difficultés d'adaptation aux normes peu flexibles, la vétusté de certains équipements, l'important temps de transport quotidien, le mauvais état des chemins forestiers et le manque de formation de la main-d'œuvre à l'entrée, diminuant la productivité et contribuant à limiter la

rentabilité des entreprises, de sorte que la situation de l'emploi et les conditions de travail de la main-d'œuvre sont affectées.

Finalement, plus de 40 % des établissements ont l'intention de diversifier leurs opérations. On estime qu'à la suite de cette croissance, il y aura une création d'emplois dans 16 % des établissements. Pour certaines entreprises, cette création d'emplois se traduira par un recours à des compétences nouvelles et donc, par un besoin de formation spécifique.

### PREMIÈRE TRANSFORMATION DU BOIS

Il s'agit en grande partie de scieries, dont la première source de revenus est le sciage de résineux. Ce sous-secteur a subi une décroissance rapide en raison de la crise forestière.

Le salaire annuel des travailleurs se situe généralement entre 20 000 \$ et 39 999 \$, pour une moyenne de 37,1 semaines de travail. Les emplois types sont surtout des postes de journaliers et d'opérateurs. Les employés travaillent en moyenne 46,9 heures par semaine. Dans l'ensemble, ils se disent satisfaits au travail<sup>39</sup>.

Par ailleurs, malgré son attachement au secteur, la main-d'œuvre qualifiée risque de quitter en raison de l'incertitude qui y plane. En outre, les entreprises traversent une situation où le manque de fonds est critique et risque d'entraîner de nouvelles fermetures temporaires ou définitives, amplifiant les pertes de main-d'œuvre.

Les coûts de production des entreprises québécoises sont parmi les plus élevés en Amérique du Nord, ce qui représente un obstacle de taille à leur compétitivité<sup>40</sup>. « Deux facteurs principaux expliquent le niveau élevé des coûts d'opération. Le premier est le coût de la matière première, parmi les plus élevés en Amérique du Nord si on tient compte de la qualité de la ressource, et le coût de transformation en usine, parmi les plus élevés au monde, à cause, notamment du faible taux d'utilisation des équipements et de la taille moyenne des usines. »<sup>41</sup> L'accroissement de la productivité est un défi prioritaire pour le sous-secteur. La main-d'œuvre étant un élément-clé de la productivité, plusieurs enjeux s'y rapportent, dont sa formation, l'accroissement de sa polyvalence et la modernisation des machines et outils mis à sa disposition. La consolidation en cours devrait permettre de hausser le chiffre d'affaires des établissements restants et de stabiliser l'emploi dans ce sous-secteur.

Plusieurs entreprises ont l'intention de développer de nouveaux produits et services. En effet, 25 % des entreprises prévoient la création d'emplois dans les 36 prochains mois. Pour certaines, cette création d'emplois se traduira par un recours à des compétences nouvelles et donc par un besoin de formation spécifique.

<sup>37</sup> DDM, Enquête 2007

<sup>38</sup> DDM, Enquête 2007

<sup>39</sup> DDM, Enquête 2007

<sup>40</sup> CIFQ, 2007

<sup>41</sup> CIFQ, 2007

## SECONDE ET TROISIÈME TRANSFORMATION DU BOIS

Il s'agit le plus souvent d'ateliers d'ébénisterie ou de fabrication de meubles commerciaux, d'usines de fabrication de maisons usinées, d'usines de fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine.

En 2006, le rapport Genest proposait une restructuration industrielle qui réduisait le nombre d'usines et suggérait une diversification vers la seconde transformation. Or, la main-d'œuvre actuelle est insuffisamment formée pour prendre ce virage. Ce sous-secteur est actuellement en émergence en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il est peu développé, non structuré et non synchronisé avec la ressource ligneuse disponible dans la région. Par ailleurs, l'organisation de la mise en marché du bois des scieries régionales fait en grande partie appel à des centres de distribution situés près des grandes zones urbaines. Les établissements du sous-secteur, qui doivent généralement suivre ces canaux de distribution, s'approvisionnent en grande partie à l'extérieur de la région.

Au cours des dernières années, on observe une stabilité des revenus et des emplois générés par les activités de ces établissements. Pour les années à venir, une croissance est anticipée.

Beaucoup d'énergie est consacrée au développement de ce sous-secteur, particulièrement depuis le dépôt du rapport Genest. Son essor est présenté comme étant une des solutions les plus prometteuses pour la relance du secteur forestier et la génération d'emplois.

Le secteur est appelé à se diversifier par des produits de seconde transformation. La migration d'une partie de la main-d'œuvre du sous-secteur de la première transformation vers la seconde et troisième transformation est anticipée. Les principaux enjeux soulevés par cette période de transition sont la formation et la mobilité de la main-d'œuvre. Par ailleurs, plusieurs entreprises qui souhaitent se diversifier dans cette voie n'ont pas les ressources financières nécessaires pour réaliser leurs projets.

## RESSOURCES NATURELLES ALTERNATIVES (RNA)

Ce sous-secteur regroupe une trentaine d'établissements qui emploient occasionnellement près de 600 travailleurs. La région fait figure de *leader* provincial dans ce sous-secteur qui regroupe des activités diversifiées, telles que la cueillette de petits fruits et de champignons sauvages, la cueillette d'if, la fabrication d'huiles essentielles et la fabrication de couronnes de Noël.

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se présente comme un territoire où abondent les opportunités de mise en valeur et de développement des RNA. Les acteurs régionaux y voient un grand potentiel de diversification économique et de création d'emplois, et des efforts en ce sens sont déjà en cours.

Actuellement, le marché des RNA n'est ni structuré, ni réglementé. De plus, le travail au noir demeure un problème important. Pour ces raisons, peu de données précises et complètes concernant ce sous-secteur sont disponibles.

Toutefois, on sait que peu de gens font carrière dans le sous-secteur en raison de l'aspect temporaire des postes qu'il crée et du nombre insuffisant d'heures

qu'il garantit. Pourtant, la diversité des produits des ressources naturelles alternatives et l'éventail de leur période de production sont tels qu'ils permettraient, si les activités étaient davantage structurées, de fournir du travail tout au long de l'année. Dans une perspective de développement d'une industrie des ressources naturelles alternatives, les besoins de structuration se font sentir également en ce qui concerne la mise en marché. Pour y parvenir, la stabilisation des approvisionnements est un enjeu primordial qui sous-tend une formation accrue des travailleurs.

## PÉPINIÈRES

Les revenus des établissements proviennent exclusivement de la production de plants destinés au reboisement. L'emploi type est celui d'ouvrier horticole.

Le salaire annuel varie de 5 000 \$ à 11 000 \$, pour environ 16 semaines de 40 heures de travail. Les emplois sont exigeants physiquement et les travailleurs sont soumis à des conditions extrêmes de température. Par conséquent, les blessures sont fréquentes, particulièrement en début de saison, après un arrêt de travail prolongé. Les travailleurs sont des hommes et des femmes âgés en moyenne de 55 ans, faiblement scolarisés.

Un noyau de travailleurs se montre très fidèle et très attaché au sous-secteur et à la région. Cependant, le sous-secteur ne parvient pas à attirer et à retenir une indispensable relève, de sorte qu'un roulement important est noté. D'ici quelques années, cette situation deviendra critique en raison du vieillissement de la main-d'œuvre. On observe fréquemment la migration des travailleurs vers d'autres secteurs. Ils prolongent leur saison de travail par diverses activités telles que la cueillette de tomates ou de cônes, l'entretien domestique ou la restauration.

Malgré les conditions de travail difficiles, les travailleurs se disent généralement satisfaits, à l'exception du salaire et des avantages sociaux.

Au Québec, la quantité de plants destinés au reboisement dépend essentiellement des programmes gouvernementaux. La répartition de la production entre les pépinières relève de l'Office des producteurs de plants forestiers du Québec (OFPPQ). Au cours des dernières années, la production des pépinières de la région a été stable. Malgré la qualité et le coût de production des pépinières gaspésiennes, les contrats obtenus annuellement sont inférieurs à leur capacité de production et au nombre de plants mis en terre en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les possibilités d'accroître la production régionale sont limitées compte tenu du système d'octroi des contrats gouvernementaux. C'est pourquoi des efforts ont été consentis en vue d'une diversification des activités. Par ailleurs, des besoins importants de modernisation des équipements ont été signalés afin d'augmenter la productivité et d'améliorer les conditions de travail des ouvriers. Par ailleurs, les quelques avenues de diversification explorées jusqu'à présent sont restées sans succès, pour des raisons techniques et économiques. Les perspectives de développement pour la période 2007-2009 restent limitées. Une légère baisse du nombre d'emplois disponibles est anticipée. Enfin, le chiffre d'affaires devrait s'accroître, grâce à la hausse de la qualité de la production.

## 4.2 PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS

Le tableau 2 présente le profil des établissements en 2006 selon les sous-secteurs.

**TABLEAU 2**  
**PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS (2006)**

SOUS-SECTEUR	CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN	MASSE SALARIALE MOYENNE	% DU CHIFFRE D'AFFAIRES AFFECTÉ À LA MASSE SALARIALE	ÂGE MOYEN DES ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
Aménagement forestier	2,8 M\$	0,7 M\$	25 %	21 ans	89
1 <sup>re</sup> transformation du bois	5,2 M\$	1,5 M\$	29 %	30 ans	73
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	0,5 M\$	0,1 M\$	20 %	16 ans	22
Pépinières	1,5 M\$	0,9 M\$	60 %	23 ans	2
RNA	La majorité des établissements est de petite taille et a moins de 10 ans d'existence				

Source : Enquête DDM (2007), liste des entreprises

## 4.3 CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération et la durée du travail en 2006, pour les sous-secteurs, sont présentées au tableau 3.

**TABLEAU 3**  
**RÉMUNÉRATION ET DURÉE DU TRAVAIL (2006)**

SOUS-SECTEUR	SALAIRE ANNUEL DES TRAVAILLEURS	MODE DE RÉMUNÉRATION DES TRAVAILLEURS	H/SEM.	SEM./AN
Aménagement forestier	< 20 000 \$	Au rendement : 63 % À l'heure : 18 % À la semaine : 17 %	48,7	17,6
1 <sup>re</sup> transformation du bois	20 000 \$ à 40 000 \$	À l'heure : 82 % À la semaine : 16 %	46,9	37,1
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	20 000 \$ à 39 000 \$	À l'heure	42,3	35,0
Pépinières	5 000 \$ à 11 000 \$	À l'heure	40	16
RNA	Variable, en fonction des activités et de l'abondance des récoltes. Travail souvent à temps partiel, la plupart du temps saisonnier et de courte durée. Salaires peu élevés et travailleurs généralement rémunérés au rendement.			

Source : Enquête DDM (2007)

Le travail de nuit est fréquent en première transformation du bois (71 % des travailleurs), tandis qu'on l'observe plus rarement en aménagement forestier (15 % des travailleurs), qu'il est absent des pépinières et peu probable pour les RNA.

Malgré les distances à parcourir pour se rendre aux chantiers, il est rare que l'hébergement soit fourni aux travailleurs de l'aménagement forestier. Ils sont plus souvent transportés (25 %) aux frais de l'employeur.

Dans l'ensemble, le taux de syndicalisation est proportionnel à la taille des établissements. Les travailleurs syndiqués se retrouvent dans la majorité des établissements de première transformation (62 %) alors qu'ils sont présents dans une minorité d'établissements de l'aménagement forestier (26 %). Ils sont peu présents en seconde et troisième

transformation du bois, à l'exception des travailleurs associés au secteur de la construction (maisons usinées). Aucun travailleur des pépinières et des RNA n'est syndiqué. On note que 15 % des travailleurs du sous-secteur de l'aménagement forestier sont des travailleurs autonomes. Ils doivent donc assumer plusieurs dépenses et font face à une précarité de revenus.

Le tableau 4 présente certaines caractéristiques des travailleurs de chacun des sous-secteurs à l'étude.

**TABLEAU 4**  
**CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS**

SOUS-SECTEUR	ÂGE MOYEN	SEXE MASCULIN	NÉ AU CANADA	SANS DIPLOME*	EXP. MOYENNE DANS LE SECTEUR	EXP. CHEZ L'EMPLOYEUR EN 2006
Aménagement forestier	46,0 ans	97 %	100 %	57 %	19,0 ans	9,7 ans
1 <sup>re</sup> transformation du bois	43,3 ans	93 %	99 %	47 %	16,6 ans	12,3 ans
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	36,4 ans	86 %	100 %	57 %	7,1 ans	7,1 ans
RNA	Travailleurs plutôt jeunes et peu scolarisés, à l'exception d'un contingent étudiant.					
	55 ans (estimé)	50 % (estimé)	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Pépinières	Dans l'ensemble, travailleurs peu scolarisés, à l'exception des postes de supervision. Deux groupes composent la main-d'œuvre : noyau de travailleurs plus âgés, fidèles et expérimentés; travailleurs plus jeunes, chez qui on observe un taux de roulement élevé.					

Source : Enquête DDM (2007)

\* DES

#### 4.4 MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

##### AMÉNAGEMENT FORESTIER

Pour la plupart, les travailleurs mettaient plus d'une heure pour se rendre quotidiennement au chantier alors que 30 % des travailleurs y consacraient plus de 90 minutes. Or la majorité d'entre eux considère que la limite acceptable est inférieure à 60 minutes. Plus du tiers de ceux qui n'ont pas été transportés par leur employeur en 2006 auraient préféré l'être (36 %). La plupart seraient peu enclins à déménager dans la région pour un emploi. La plupart accepteraient d'être logés en camp forestier, à certaines conditions (78 %). Près du tiers de ceux qui n'ont pas été logés par leur employeur en 2006 auraient préféré l'être (33 %).

##### PREMIÈRE TRANSFORMATION DU BOIS

Généralement, les travailleurs de ce sous-secteur habitent à proximité de leur lieu de travail et prennent

moins de 30 minutes pour se rendre à l'usine. Cependant, plusieurs seraient prêts à voyager davantage puisque, pour la moitié d'entre eux, le temps maximum acceptable pour se rendre du domicile à l'usine quotidiennement se situe entre 30 et 89 minutes. La plupart accepteraient de déménager dans la région pour un emploi.

##### SECONDE ET TROISIÈME TRANSFORMATION DU BOIS

Les travailleurs de ce sous-secteur habitent généralement à proximité de leur lieu de travail et seraient peu disposés à voyager davantage. Plus de la moitié d'entre eux accepteraient de déménager dans la région pour un emploi (parfois sous certaines conditions).

#### 4.5 ATTACHEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU SECTEUR ET À LA RÉGION

La moitié des travailleurs laisseraient le secteur de la transformation du bois et de l'aménagement forestier si on leur offrait un emploi à des conditions semblables dans un autre domaine. Cependant, le degré d'attachement est inférieur pour la première transformation, où 68 % des travailleurs quitteraient le secteur pour des conditions semblables dans un autre domaine.

Les travailleurs de l'aménagement forestier et de la seconde et troisième transformation se montrent attachés à leur région, puisque la plupart ne déménageraient pas à l'extérieur de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour un emploi. Cependant, le degré d'attachement des travailleurs de la première transformation est inférieur puisqu'un travailleur sur deux se montre enclin à quitter la région.

## 4.6 SATISFACTION AU TRAVAIL

La satisfaction au travail des travailleurs selon le sous-secteur est présentée au tableau 5.

**TABLEAU 5**  
**SATISFACTION AU TRAVAIL**

SOUS-SECTEUR	TAUX DE SATISFACTION DES TRAVAILLEURS DANS LE SECTEUR FORESTIER EN GÉNÉRAL	PRINCIPAUX FACTEURS D'INSATISFACTION DES TRAVAILLEURS (ORDRE DÉCROISSANT DE TAUX D'INSATISFACTION)
Aménagement forestier	75 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avantages sociaux</li> <li>▪ Temps de transport quotidien</li> <li>▪ Nombre de semaines de travail/année</li> <li>▪ Allocation pour des équipements de travail</li> <li>▪ Salaire global</li> </ul>
1 <sup>re</sup> transformation du bois	67 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sécurité d'emploi</li> <li>▪ Nombre de semaines de travail/année</li> <li>▪ Avantages sociaux</li> </ul>
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	83 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salaire global</li> <li>▪ Avantages sociaux</li> <li>▪ Nombre de semaines de travail/année</li> <li>▪ Sécurité d'emploi</li> <li>▪ Qualité des outils pour faire le travail</li> </ul>
RNA	n. d.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le manque de constance dans l'offre de travail et les conditions de travail difficiles font obstacle à l'attractivité du sous-secteur</li> </ul>
Pépinières	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salaire global</li> </ul>

Source : Enquête DDM (2007)

## 4.7 PROBLÉMATIQUES RELIÉES À LA MAIN-D'ŒUVRE

Le tableau 6 présente les sources de difficultés des entreprises par ordre décroissant pour chacun des sous-secteurs.

**TABLEAU 6**  
**SOURCES DE DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES**

SOUS-SECTEUR	SOURCE DE DIFFICULTÉS	% DES ÉTABLISSEMENTS
Aménagement forestier	Recrutement	60
	Viellissement	55
	Roulement du personnel	52
	Accident de travail	41
	Adaptation aux normes de qualité	40
	Adaptation aux normes d'opération	34
	Qualification et formation	34
1 <sup>re</sup> transformation du bois	Roulement du personnel	71
	Recrutement	70
	Qualification et formation	53
	Accidents de travail	53
	Adaptation aux normes de qualité	47
	Viellissement	47
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	Supervision et gestion du personnel	35
	Recrutement	33
	Roulement	17
	Adaptation aux normes de qualité	17
	Accident de travail	17
RNA	Compréhension d'instructions	17
	Roulement du personnel	n. d.
Pépinières	Adaptation aux normes de qualité	n. d.
	Roulement (rétention des jeunes) Santé et sécurité	n. d.

Source : Enquête DDM (2007)

## 4.8 PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Les établissements du secteur forestier ont identifié des perspectives de développement. Pour ce faire, des compétences sont recherchées et un certain nombre d'établissements prévoient la création de nouveaux emplois en 2008.

Le tableau 7 présente les perspectives de développement des établissements.

TABLEAU 7  
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

SOUS-SECTEUR	TYPE DE PROJET DES ÉTABLISSEMENTS		COMPÉTENCES/POSTES RECHERCHÉS	NOMBRE D'ÉTABLISS. OÙ UNE CRÉATION D'EMPLOIS EST PRÉVUE
	% DES ÉTABLISS.	NATURE DES PROJETS		
Aménagement forestier	41	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement forestier</li> <li>▪ 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> transformation du bois</li> <li>▪ RNA</li> <li>▪ Récréotourisme</li> <li>▪ Chasse et pêche</li> <li>▪ Récolte de biomasse (énergie)</li> <li>▪ Production acéricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ouvriers sylvicoles</li> <li>▪ Mécaniciens</li> <li>▪ Opérateurs (abattage mécanisé)</li> <li>▪ Techniciens forestiers</li> <li>▪ Ingénieurs forestiers</li> <li>▪ Autres professionnels spécialisés</li> <li>▪ Affûteurs</li> <li>▪ Scieurs</li> <li>▪ Opérateurs de scierie</li> <li>▪ Opérateurs de séchoir</li> <li>▪ Journalier (scierie)</li> <li>▪ Contremaître (scierie)</li> <li>▪ Menuisiers</li> <li>▪ Techniciens en informatique</li> <li>▪ Guides de chasse et pêche</li> </ul>	16 %
1 <sup>re</sup> transformation du bois	53	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autres produits de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> transformation du bois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Employés de production (scierie)</li> <li>▪ Marketing</li> <li>▪ Ingénieurs (R et D)</li> <li>▪ Manœuvres (aptitude pour le travail minutieux)</li> <li>▪ Techniciens (informatique, robotique, optimisation et automatisation industrielle)</li> <li>▪ Gestionnaire et opérateur de séchoir</li> </ul>	25 %
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	50	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autres produits de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation du bois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ouvriers d'usine</li> <li>▪ Ébénistes</li> <li>▪ Ingénieurs</li> <li>▪ Charpentiers-menuisiers</li> <li>▪ Peintre</li> </ul>	50 %
Pépinières	0	---	---	0 %

Source : Enquête DDM (2007)

## 4.9 DÉFIS À RELEVER

Les entreprises du secteur forestier ont de nombreux défis à relever. Le tableau 8 les présente par degré d'importance.

**TABLEAU 8**  
**DÉFIS À RELEVER PAR LES ÉTABLISSEMENTS**

SOUS-SECTEUR	DÉFIS À RELEVER
Aménagement forestier et 1 <sup>re</sup> transformation du bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traverser la crise</li> <li>▪ Retenir la main-d'œuvre</li> <li>▪ Accroître la productivité</li> <li>▪ Abaisser les coûts et améliorer les conditions d'emploi</li> <li>▪ Favoriser la relève</li> <li>▪ Comblent les besoins de main-d'œuvre</li> </ul>
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et diversifier les marchés</li> <li>▪ Développer de nouveaux produits</li> <li>▪ Accroître la demande locale</li> <li>▪ Comblent les besoins de main-d'œuvre</li> <li>▪ Convertir la main-d'œuvre de 1<sup>re</sup> vers la 2<sup>e</sup> transformation du bois</li> <li>▪ Accroître l'accès au capital à risque</li> </ul>
RNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prolonger la durée annuelle d'emploi</li> <li>▪ Favoriser la transition vers une industrie structurée</li> </ul>
Pépinières	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroître la production</li> <li>▪ Attirer et retenir les jeunes</li> </ul>

Source : Enquête DDM (2007)

## 4.10 FORCES ET FAIBLESSES

Les établissements du secteur forestier de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont des forces à mettre en valeur et des faiblesses à tenir en compte afin d'améliorer leur efficacité et de poursuivre leur développement.

**TABLEAU 9**  
**FORCES ET FAIBLESSES**

SOUS-SECTEUR	FORCES	FAIBLESSES
Tous les sous-secteurs	Volonté régionale à trouver des solutions et à les mettre en application	Accès à peu de capital-risque
Aménagement forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité de la ressource forestière</li> <li>▪ Attachement de la main-d'œuvre pour la région et le sous-secteur</li> <li>▪ Expérience de la main-d'œuvre</li> <li>▪ Faible coût de la main-d'œuvre</li> <li>▪ Structures organisationnelles flexibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Main-d'œuvre peu scolarisée et vieillissante</li> <li>▪ Manque de relève</li> <li>▪ Culture de dépendance envers l'assurance-emploi</li> <li>▪ Esprit entrepreneurial à développer</li> <li>▪ Interdépendance avec le sous-secteur de la 1<sup>re</sup> transformation</li> <li>▪ Faible productivité de la main-d'œuvre</li> </ul>
1 <sup>re</sup> transformation du bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité de la ressource forestière</li> <li>▪ Fidélité des employés à leur employeur</li> <li>▪ Attachement (d'une partie) de la main-d'œuvre au secteur et à la région</li> <li>▪ Structures organisationnelles flexibles</li> <li>▪ Main-d'œuvre expérimentée et peu coûteuse</li> <li>▪ Projets de diversification nombreux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distance des marchés</li> <li>▪ Main-d'œuvre peu scolarisée et vieillissante</li> <li>▪ Manque de relève</li> <li>▪ Dispersion des entreprises sur le territoire et faible réseautage</li> <li>▪ Produits et services sans distinction régionale</li> <li>▪ Ligne de production à moderniser</li> <li>▪ Surplus de sous-produits du sciage (peu d'acheteurs régionaux)</li> <li>▪ Bois disponible en forêt de faible qualité, d'essences peu demandées et peu accessibles</li> <li>▪ Taille limitée du marché local</li> <li>▪ Accès inadéquat à l'information</li> </ul>
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attachement de la main-d'œuvre pour la région et le sous-secteur</li> <li>▪ Structures organisationnelles de petite taille offrant de la flexibilité</li> <li>▪ Faible coût de main-d'œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ligne de production à moderniser</li> <li>▪ Distance des marchés</li> <li>▪ Marché local limité</li> <li>▪ Manque d'intégration régionale de la chaîne de production</li> <li>▪ Coûts d'approvisionnement élevés</li> <li>▪ Main-d'œuvre peu formée</li> </ul>
RNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté régionale de développer ce sous-secteur</li> <li>▪ Flexibilité des entreprises</li> <li>▪ Main-d'œuvre jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rareté des personnes-ressources</li> <li>▪ Compétitivité limitée pour les produits thérapeutiques</li> <li>▪ Mise en marché peu développée</li> <li>▪ Manque d'investissements</li> <li>▪ Financement difficile</li> <li>▪ Moyens de production faibles</li> <li>▪ Aspect saisonnier</li> <li>▪ Salaire faible et conditions de travail difficiles</li> <li>▪ Inconstance de l'approvisionnement</li> <li>▪ Main-d'œuvre peu formée</li> <li>▪ Importance du travail au noir</li> </ul>
Pépinières	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Noyau de main-d'œuvre expérimentée et fidèle</li> <li>▪ Capacité opérationnelle pour accroître la production de 15 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau de production inférieur à la capacité</li> <li>▪ Main-d'œuvre vieillissante</li> <li>▪ Équipements à moderniser</li> <li>▪ Difficulté de rétention de la relève</li> </ul>

Source : Enquête DDM (2007)

## 4.11 OPPORTUNITÉS ET MENACES

Les établissements du secteur forestier de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine font face à des opportunités, mais aussi à des menaces. Le tableau 10 en présente les détails.

**TABLEAU 10**  
**OPPORTUNITÉS ET MENACES SELON CHACUN DES SOUS-SECTEURS**

SOUS-SECTEUR	OPPORTUNITÉS	MENACES
Aménagement forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Récolte en forêt privée ne dépassant pas la possibilité</li> <li>▪ Possibilité forestière disponible en terrains accidentés</li> <li>▪ Entretien des lignes d'Hydro-Québec</li> <li>▪ Nouveaux créneaux en développement (RNA)</li> <li>▪ Révision des taux des travaux</li> <li>▪ Possibilité d'intensifier l'aménagement forestier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction de la possibilité forestière</li> <li>▪ Fermeture des usines de première transformation</li> <li>▪ Changement des normes de réalisation</li> <li>▪ Normes environnementales plus sévères</li> <li>▪ Main-d'œuvre migrant vers d'autres secteurs</li> <li>▪ Rareté de la main-d'œuvre</li> <li>▪ Concurrence d'entrepreneurs du Nouveau-Brunswick</li> </ul>
1 <sup>re</sup> transformation du bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à des ports de mer en eau profonde</li> <li>▪ Accès au transport ferroviaire</li> <li>▪ Restructuration des entreprises</li> <li>▪ Conversion ou consolidation des usines</li> <li>▪ Révision du régime forestier québécois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bas prix de vente des produits</li> <li>▪ Possibilité forestière réduite</li> <li>▪ Variation du dollar canadien</li> <li>▪ Main-d'œuvre migrant vers d'autres secteurs</li> <li>▪ Rareté de la main-d'œuvre</li> <li>▪ Concurrence des produits de substitution</li> <li>▪ Baisse de la demande de produits aux États-Unis</li> </ul>
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation du bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Beaucoup de capitaux disponibles</li> <li>▪ Marchés importants par rapport à la production</li> <li>▪ Diversification de la seconde et troisième transformation</li> <li>▪ Possibilités, en se greffant à une usine de première transformation, de production de masse</li> <li>▪ Accès au transport maritime et ferroviaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Variation du dollar canadien</li> <li>▪ Concurrence internationale</li> <li>▪ Main-d'œuvre migrant vers d'autres secteurs</li> <li>▪ Rareté de la main-d'œuvre</li> <li>▪ Produits de substitution en augmentation</li> <li>▪ Baisse de la demande de produits aux États-Unis</li> </ul>
RNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marché des produits de santé naturelle</li> <li>▪ Popularité des produits biologiques et régionaux</li> <li>▪ Demande plus forte que l'offre</li> <li>▪ Concurrence modeste pour les produits alimentaires</li> <li>▪ Début hâtif pour la récolte de l'if</li> <li>▪ Qualité supérieure des branches d'if</li> <li>▪ Diversité de RNA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concurrence mondiale pour les produits thérapeutiques</li> <li>▪ Disponibilité restreinte de certaines ressources</li> <li>▪ Nouvelle réglementation à mettre en place</li> <li>▪ Fluctuation des prix des huiles essentielles</li> <li>▪ Nouvelles découvertes scientifiques menaçantes</li> <li>▪ Récolte variable en fonction des conditions climatiques</li> <li>▪ Vaste territoire à couvrir pour contrer le marché noir</li> </ul>
Pépinières	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Production inférieure à la capacité de production des établissements et à la demande régionale</li> <li>▪ Possibilité de diversification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diminution des programmes de reboisement</li> </ul>

Source : Enquête DDM (2007)

## 5. PISTES D'INTERVENTION ET PLAN D'ACTION

Les pistes d'intervention sont nombreuses et énoncées dans le but de favoriser la consolidation et le développement du secteur, particulièrement en ce qui concerne la main-d'œuvre. Elles sont des mesures structurantes, qui ont des effets multiples et visent à mettre en place des conditions propices à l'essor du secteur forestier. Les pistes d'intervention favorisent les synergies du secteur forestier, améliorent la productivité et la formation de la main-d'œuvre.

Le plan d'action est un outil de travail permettant de mettre en place des mesures efficaces et coordonnées visant à atténuer les effets de la crise forestière, à soutenir et à développer la main-d'œuvre des sous-secteurs, et à relancer le développement du secteur. La première partie du plan décrit la structure de réalisation envisagée pour la mise en œuvre, le mandat des ressources mobilisées et enfin, les grandes priorités d'actions qui découlent des pistes d'intervention. La seconde partie traite des conditions de succès, du financement du plan, de l'échéancier de réalisation et du rôle des principaux intervenants.

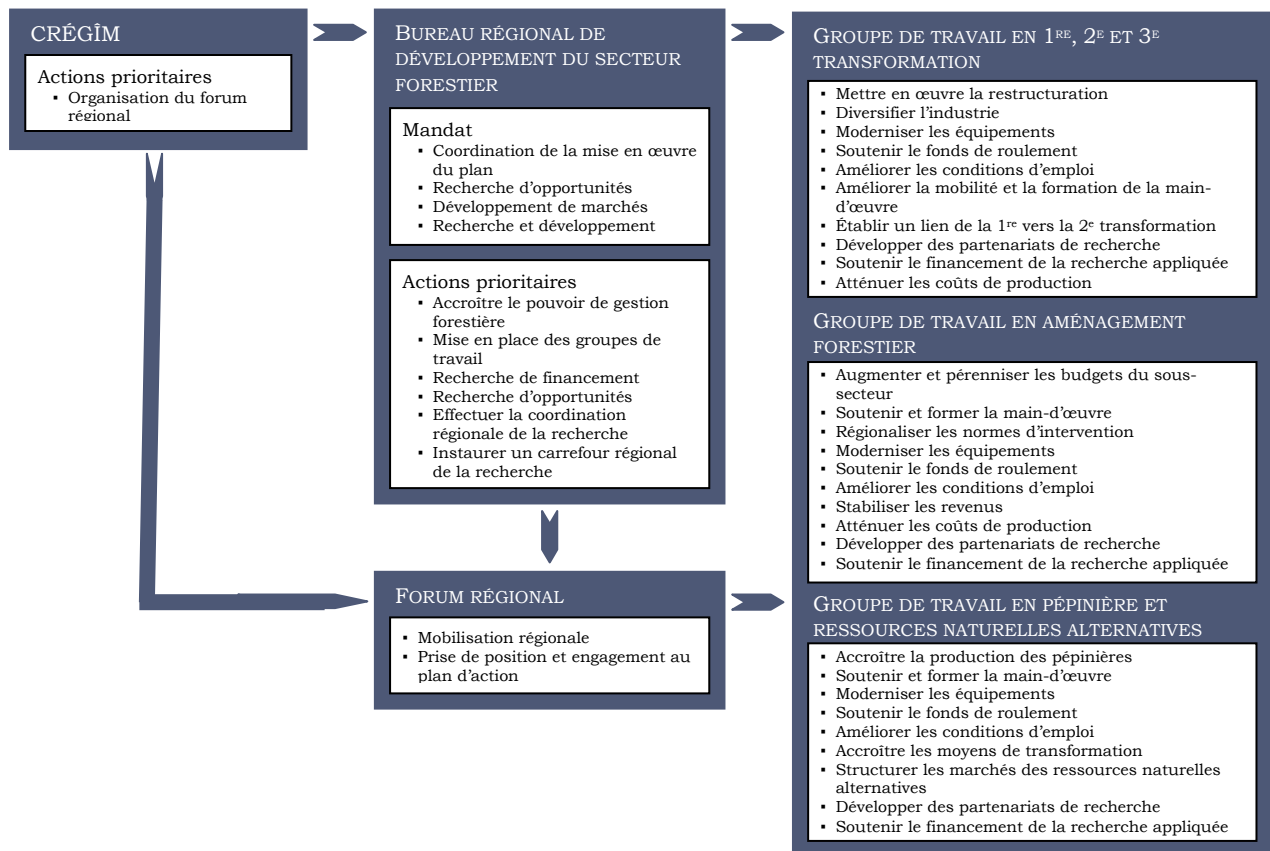
### 5.1 PREMIÈRE PARTIE – STRUCTURE DE RÉALISATION

Pour mener à bien le plan d'action, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine doit se doter d'un instrument de mise en œuvre simple et souple. Cet instrument doit tenir compte des intervenants impliqués dans le développement du secteur forestier. L'instance appropriée pour coordonner le plan d'action est la CRÉGIM, par son mandat et son implication dans les dossiers à caractère forestier et économique. Il est proposé de créer un bureau régional de développement du secteur forestier, qui aurait le mandat de coordonner la mise en œuvre du plan d'action.

Les actions prioritaires attendues de la CRÉGIM concernent la mobilisation régionale autour du plan d'action, la création du bureau de développement, la recherche de financement, la mise en place d'ententes sectorielles et la coordination générale de la mise en œuvre.

La figure 2 présente schématiquement la structure suggérée.

FIGURE 2  
STRUCTURE SUGGÉRÉE



### FORUM RÉGIONAL DE MOBILISATION

Le succès de la réalisation du plan d'action repose sur une adhésion des partenaires et une mobilisation régionale. Un événement doit être tenu sans délai, afin d'expliquer le plan d'action aux acteurs interpellés par sa mise en œuvre et de dynamiser les forces vives de la région.

Tous les acteurs concernés par le secteur forestier devront être invités. Les organismes gouvernementaux, les entreprises, les travailleurs, les comités sectoriels de main-d'œuvre, les élus, les institutions de financement, les maisons d'enseignement et les organismes de développement économique devront s'approprier le plan d'action, en prenant position, en y adhérant et en s'engageant dans sa mise en œuvre.

### BUREAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FORESTIER

Il est proposé de constituer un bureau régional de développement du secteur forestier, qui aurait pour mandat de coordonner la mise en œuvre du plan d'action, de canaliser les initiatives de développement des entreprises ou des groupes d'intérêt, de promouvoir les besoins de formation et d'information sur les programmes d'aide et d'agir sur le développement de nouveaux marchés. Ce bureau serait un organe facilitateur et accompagnateur pour les industriels ou les entrepreneurs, dans le but d'accroître le développement, la mise en valeur et la commercialisation. Les fonctions ressemblent à celles de commissaire industriel, qui verrait à soutenir la commercialisation, à promouvoir les produits forestiers régionaux, à explorer de nouveaux marchés et à rechercher de nouveaux investisseurs. Ce bureau pourrait relever directement de la CRÉGIM. Le rôle du bureau de développement serait également de mettre en place et de soutenir les groupes de travail touchant le développement de chacun des sous-secteurs.

Les actions prioritaires qui devraient découler du bureau régional de développement sont les suivantes :

- Coordination régionale de la recherche et du développement
- Implantation d'un carrefour régional de sciences;
- Implantation d'un carrefour régional de sciences
- Accroissement du pouvoir de gestion forestière de la région
- Mise en place et coordination de groupes de travail
- Développement stratégique du secteur forestier
- Accompagnement des projets du secteur
- Recherche de financement
- Recherche d'opportunités

Il est proposé de constituer trois groupes de travail (aménagement forestier; première, seconde et troisième transformation; pépinières et ressources naturelles alternatives). Ces groupes de travail verraient à la coordination et à la mise en œuvre d'actions propres aux sous-secteurs. Ils seraient composés d'intervenants directement concernés par les actions prioritaires à réaliser. Leur mandat serait de déterminer précisément les actions à mettre en place et de réunir les conditions pour leur mise en œuvre.

Les actions prioritaires qui devraient découler du groupe de travail de l'aménagement forestier sont les suivantes :

- Mesures de soutien et d'atténuation des coûts de production
- Soutien aux propriétaires de machinerie forestière
- Augmentation et pérennisation des budgets d'aménagement forestier
- Mesures de soutien et de formation de la main-d'œuvre
- Intensification de l'aménagement forestier
- Stabilisation des revenus des entreprises en aménagement
- Régionalisation des normes d'aménagement
- Mise en place immédiate de mesures de soutien au fonds de roulement des entreprises
- Amélioration des conditions et de l'environnement de travail
- Établissement d'un programme de modernisation des équipements de transformation
- Développement de partenariats avec les instituts de recherche
- Soutien au financement de la recherche appliquée

Les actions prioritaires qui devraient découler du groupe de travail de la première, seconde et troisième transformation du bois sont les suivantes :

- Mise en œuvre de la stratégie de restructuration industrielle
- Diversification de la structure industrielle
- Mesures de soutien et de formation de la main-d'œuvre
- Mesures de soutien des entreprises de transformation du bois
- Mesures d'atténuation des coûts de production
- Mesures d'accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre dans la région
- Mise en place immédiate de mesures de soutien au fonds de roulement des entreprises
- Amélioration des conditions et de l'environnement de travail
- Établissement d'un programme favorisant la modernisation des équipements de transformation
- Développement de partenariats avec les instituts de recherche
- Soutien au financement de la R&D appliquée à la transformation
- Mesures assurant un lien entre la première et la seconde transformation
- Promotion et valorisation des métiers de la transformation du bois

Les actions prioritaires qui devraient découler du groupe de travail des pépinières et des RNA sont les suivantes :

- Mesures permettant l'accroissement de la production des pépinières
- Soutien aux activités de diversification
- Mesures de soutien et de formation de la main-d'œuvre

- Accroissement des moyens de transformation des produits
- Stabilisation de l'emploi par le prolongement de la saison de cueillette
- Structuration de la mise en marché des ressources naturelles alternatives
- Mise en place immédiate de mesures de soutien au fonds de roulement des entreprises
- Amélioration des conditions et de l'environnement de travail
- Établissement d'un programme de modernisation des équipements forestiers
- Développement de partenariats avec les instituts de recherche
- Soutien au financement de la recherche appliquée
- Promotion et valorisation des métiers de la forêt
- Réflexion sur la mise en place d'une réglementation du sous-secteur

## 5.2 SECONDE PARTIE – CONDITIONS DE SUCCÈS

La mise en œuvre du plan d'action demandera de relever des défis politiques, techniques, sociaux et financiers afin de mobiliser toutes les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs. Les conditions de réussite tiennent surtout de la capacité qu'aura la région à se mobiliser et à suivre une démarche cohérente de dynamisation, de restructuration, de consolidation et de développement du secteur forestier. Sept conditions primordiales seront nécessaires :

- Un plan d'action, adopté régionalement, regroupant les acteurs capables de mener à bien sa réalisation.
- Une CRÉGIM forte de réflexion, de mise en œuvre et surtout, soucieuse de résultats.
- Un rassemblement d'acteurs autour d'une table décisionnelle, disposant de ressources financières suffisantes.
- Une mise en œuvre du plan d'action par ordre de priorité. Les éléments suivants seront abordés par le plan :
  - Développement du secteur forestier (socio-économie, main-d'œuvre, industrie)
  - Soutien et formation de la main-d'œuvre
  - Soutien à l'industrie, par des mesures à court et à long terme
  - Soutien et développement de l'innovation
  - Mise en place des partenariats
  - Recherche de financements publics et privés
  - Optimisation des sources financières actuelles
  - Disposition d'un personnel hautement compétent
- Une grande transparence dans la démarche, avec une diffusion de l'information à tous les intervenants.
- Une coordination de la mise en œuvre dans le respect des particularités locales.
- Un lobby d'influence auprès des autorités concernées, permettant d'obtenir le soutien nécessaire aux démarches de développement priorisées.

## 5.3 FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION

La crise actuelle requiert d'investir rapidement dans la mise en œuvre du plan d'action. Chacun des partenaires doit déterminer ses capacités et solliciter les paliers supérieurs pour assurer son financement.

Les mesures suivantes sont nécessaires :

- Mesures immédiates de soutien pour les entreprises et les individus en difficulté
- Fonds de développement pour la conversion industrielle (moduler les critères d'accès au financement pour les projets innovateurs)
- Fonds de capital de risque propre aux ressources naturelles alternatives
- Fonds de roulement à court terme pour les entreprises (aide au fonds de roulement pour les prochaines années, garantie de prêt de capital et prise en charge des intérêts pendant deux ans)
- Financement de la recherche
- Financement des activités de commercialisation
- Financement des investissements de modernisation ou d'acquisition d'équipements
- Modification des critères afin de permettre l'implantation d'un Fonds d'intervention économique régional (FIER)
  - Accroissement et optimisation de l'utilisation des fonds disponibles par l'établissement des mesures suivantes :
    - Devancement de l'annonce des budgets en aménagement et leur confirmation pour une période de cinq ans, au lieu d'une annonce au mois de juin de chaque année
    - Identification des raisons de la sous-utilisation des fonds gouvernementaux disponibles
    - Rapatriement régional du pouvoir de gestion des enveloppes budgétaires des programmes gouvernementaux, lorsque requis
    - Rapatriement régional du pouvoir de détermination des critères d'attribution des programmes québécois, s'il y a lieu
    - Mise en place d'un fonds de modulation régional qui permet d'accroître la capacité de soutenir les entreprises et les individus
    - Évaluation de chacun des programmes nationaux applicables, de la proportion des budgets qui devrait être dépensée dans la région, en s'assurant qu'elle reçoive sa juste part.

## 5.4 CALENDRIER DE RÉALISATION

Le calendrier de réalisation, présenté au tableau 11, permet de cerner les priorités de la CRÉGÎM, du bureau de développement et des divers groupes de travail, sur une période de trois ans. La première année est la plus critique, mettant de l'avant les mesures les plus urgentes. En effet, lorsque les actions prévues à l'an 1 seront réalisées, la base de développement du plan sera atteinte. À ce moment, les principales actions réalisées, seront les suivantes :

- Mobilisation régionale des acteurs
- Bureau régional de développement du secteur forestier
- Constitution des trois groupes de travail
- Amélioration de l'offre de formation
- Fonds de soutien dans différents programmes
- Coordination régionale de la recherche

- Augmentation des budgets à l'aménagement forestier
- Mise en œuvre de la restructuration de l'industrie de la transformation
- Structuration du marché des ressources naturelles alternatives

La deuxième année du plan viendra mettre en place les actions de consolidation, alors que la troisième année, ce seront les actions à effet à long terme. Ces actions requerront plus de préparation et d'intervention régionale. L'annexe 1 présente en détail toutes les pistes d'intervention. Les divers comités pourront s'inspirer de ce document afin de programmer leur travail.

**TABLEAU 11**  
**CALENDRIER DES PISTES DE RÉALISATION**

	AN 1	AN 2	AN 3
<b>ACTIONS CRÉGÎM</b>			
1. Forum de mobilisation régionale			
2. Création d'un bureau régional de développement du secteur forestier			
3. Mise en place de trois groupes de travail			
<b>ACTIONS DU BUREAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT</b>			
4. Coordination des groupes de travail			
5. Recherche de financement			
6. Recherche d'opportunités			
7. Réaliser la coordination régionale de la recherche et du développement			
8. Implanter un carrefour régional de science et un centre de veille technique			
9. Accroître le pouvoir de gestion forestière de la région			
10. Promouvoir et valoriser les métiers du secteur forestier			
11. Mettre en place des mesures assurant un lien entre la première et la deuxième transformation			
12. Faire la promotion et la valorisation des métiers de la forêt			
<b>ACTIONS GROUPE DE TRAVAIL AMÉNAGEMENT FORESTIER</b>			
13. Développer des mesures de soutien et d'atténuation des coûts			
14. Soutenir les propriétaires de machinerie forestière			
15. Augmenter et pérenniser les budgets d'aménagement forestier			
16. Intensifier les mesures de soutien et de formation de la main-d'œuvre			
17. Intensifier l'aménagement forestier			
18. Stabiliser les revenus des entreprises en aménagement forestier			
19. Régionaliser les normes d'aménagement forestier			
20. Mettre en place un fonds de soutien immédiat			
21. Améliorer les conditions et l'environnement de travail			
22. Établir un programme de modernisation des équipements forestiers			
23. Développer des partenariats avec les instituts de recherche			
24. Soutenir le financement de la recherche appliquée			

TABLEAU 11 (suite)

	AN 1	AN 2	AN 3
<b>ACTIONS DES GROUPES DE TRAVAIL 1RE, 2E ET 3E TRANSFORMATION</b>			
25. Mettre en œuvre de la stratégie de restructuration industrielle			
26. Établir les mesures de diversification de la structure industrielle			
27. Intensifier les mesures de soutien et de formation de la main-d'œuvre			
28. Établir les mesures de soutien des entreprises de transformation			
29. Établir les mesures d'atténuation des coûts de production			
30. Établir les mesures d'accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre			
31. Mettre en place un fonds de soutien immédiat			
32. Améliorer les conditions et l'environnement de travail			
33. Établir un programme de modernisation des équipements de transformation			
34. Développer des partenariats avec les instituts de recherche			
35. Soutenir le financement de la recherche appliquée			
<b>ACTIONS GROUPE PÉPINIÈRES ET RESSOURCES NATURELLES ALTERNATIVES</b>			
36. Établir les mesures permettant l'accroissement de la production des pépinières			
37. Soutenir les activités de diversification			
38. Intensifier les mesures de soutien et de formation de la main-d'œuvre			
39. Accroître les moyens de transformation des produits			
40. Stabiliser l'emploi par le prolongement de la saison de cueillette			
41. Structurer la mise en marché des ressources naturelles alternatives			
42. Mettre en place un fonds de soutien immédiat			
43. Améliorer les conditions et l'environnement de travail			
44. Établir un programme de modernisation des équipements de transformation			
45. Développer des partenariats avec les instituts de recherche			
46. Soutenir le financement de la recherche appliquée			
47. Réfléchir sur la mise en place d'une réglementation du sous-secteur			

## 5.5 PARTENAIRES INTERPELLÉS

A priori, tous les partenaires intéressés de près ou de loin au secteur devront être appelés à contribuer à la mise en œuvre du plan d'action. Les principaux acteurs interpellés sont les suivants :

### CRÉGÎM

La CRÉGÎM est l'instance la plus appropriée pour porter ce plan d'action et le mener à bien. Elle représente la région, détient un poids politique et possède des ressources limitées d'opération.

### ENTREPRISES DU SECTEUR

La volonté exprimée lors de l'atelier régional tend à démontrer la détermination des entreprises à contribuer et participer activement au développement du secteur, aux réunions de discussion et aux prises de décisions. Le succès du plan réside dans la volonté de ces entreprises à échanger de l'information, à définir clairement leurs besoins et à s'impliquer. Il est important de comprendre que le développement et la consolidation du secteur passent par les entreprises.

### EMPLOI-QUÉBEC

Emploi-Québec est une agence gouvernementale qui participe, entre autres, à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail de même qu'à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Cette agence offre ses services en visant l'insertion sociale et professionnelle, le maintien, la

stabilisation et la création d'emplois. Elle favorise l'essor d'une formation continue de la main-d'œuvre, qualifiante et transférable. Emploi-Québec est un acteur-clé dans la réalisation du plan, puisqu'elle vient appuyer tous les efforts liés à la consolidation et au développement de la main-d'œuvre.

### TRAVAILLEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS

Les travailleurs et leurs représentants de tous les sous-secteurs sont interpellés à participer au développement de leur industrie.

### COMITÉS SECTORIELS

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier (CSMOAF) et le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries de la transformation du bois (CSMOITB) sont des partenaires importants qui, par leur connaissance et leur implication dans le secteur, offrent une grande contribution. Ils ont notamment comme mandat l'amélioration de la qualification des travailleurs.

Le CSMOAF est un organisme de concertation dont la mission est de concevoir et de faciliter la réalisation des stratégies de développement et de mise en valeur de la main-d'œuvre de l'industrie québécoise de l'aménagement forestier. Il est particulièrement préoccupé par les informations servant à déterminer l'adéquation de l'offre et la demande de la main-d'œuvre. De plus, il collabore au développement de

programmes en formation continue, comme entre autres, les programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) et la reconnaissance des compétences.

Le CSOITB soutient et entreprend des activités visant l'accroissement de la qualification de la main-d'œuvre et l'amélioration de la gestion des ressources humaines au sein des industries de transformation du bois. Il mobilise également le milieu afin de favoriser le développement de l'emploi et la concertation entre les employeurs et les travailleurs.

#### MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF)

Le MRNF est responsable de la gestion du territoire québécois et des ressources naturelles. Sa mission consiste à favoriser la mise en valeur, la conservation et la connaissance des ressources naturelles et du territoire, dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée, au bénéfice des citoyens. À travers Forêt Québec, qui a pour mandat de gérer tout ce qui a trait à l'aménagement durable des forêts publiques, il favorise aussi le développement de l'industrie des produits forestiers et la mise en valeur des forêts privées.

## CONCLUSION

Le secteur forestier québécois connaît actuellement une mutation importante. La crise est le résultat d'une combinaison de facteurs conjoncturels et structurels. Quoique la crise affecte l'ensemble du Québec, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en ressent particulièrement les effets en raison d'un contexte socioéconomique difficile et d'une forte dépendance à la forêt de plusieurs communautés. En vue de relancer le secteur, un comité, formé de représentants régionaux de l'industrie forestière, décide de prendre son avenir en main et propose une restructuration industrielle ordonnée. Les bouleversements en cours ont des répercussions importantes sur la main-d'œuvre du secteur.

La présente étude avait pour objectif de réaliser un diagnostic et d'élaborer un plan d'action afin de faciliter la transition vers une industrie forestière renouvelée et de favoriser le développement du secteur et de sa main-d'œuvre.

Pour l'aménagement forestier et la première transformation du bois, ces défis sont : traverser la crise, combler les besoins de main-d'œuvre en favorisant le recrutement de la relève et la rétention, accroître la productivité, abaisser les coûts et améliorer les conditions d'emploi. Pour la seconde et troisième transformation, il s'agit de développer et de diversifier les marchés, de concevoir de nouveaux produits, d'accroître la demande locale, de combler les besoins de main-d'œuvre, de favoriser la conversion de la main-d'œuvre de la première transformation vers la seconde et d'accroître l'accès au capital risque. Les établissements du sous-secteur des ressources naturelles alternatives doivent quant à eux prolonger la durée annuelle d'emploi et favoriser la transition vers une industrie structurée. Finalement, les principaux défis à relever par les pépinières sont d'accroître la production de même que d'attirer et retenir les jeunes travailleurs.

#### PARTENAIRES D'INTÉRÊT

De nombreux partenaires viendront s'associer à la démarche selon leurs créneaux propres d'intervention, dont les suivants :

- Investissement Québec
- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère du Développement durable et des Parcs
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- Ressources humaines et Développement social Canada
- Société d'aide au développement de la collectivité
- Entreprises
- Institutions de financement
- Travailleurs des sous-secteurs et leurs représentants
- MRC et municipalités concernées

Le diagnostic a permis d'élaborer un plan d'action pour le secteur forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Ce plan propose des actions afin de consolider et de redynamiser le secteur. Les mesures proposées ont des effets sur les paramètres de l'environnement interne et externe des entreprises. Une approche globale du secteur est nécessaire à l'amélioration et au soutien d'une main-d'œuvre compétente. La réalisation s'échelonne sur trois ans et des actions concrètes seront entreprises en début de 2008. Les pistes d'intervention sont nombreuses. La CRÉGÎM est l'instance capable de porter ce dossier. Elle devra promouvoir la création d'un bureau de développement du secteur forestier, responsable de la mise en œuvre du plan, de l'accroissement du pouvoir de gestion de la région et de la coordination régionale de la recherche. Une mobilisation régionale sera nécessaire et devra être organisée dans les plus brefs délais. De cette mobilisation régionale découlera la création de trois groupes de travail (aménagement forestier; première, seconde et troisième transformation; pépinières et ressources naturelles alternatives) qui auront à mettre en œuvre les actions du plan.

La réussite du plan d'action repose sur la force de la mobilisation régionale et sur la capacité qu'aura la CRÉGÎM à mettre en œuvre l'ensemble des pistes d'intervention.

Avec la publication récente, par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du livre vert « La forêt, pour construire le Québec de demain », l'avenir du secteur forestier occupe plus que jamais l'avant-scène de l'actualité québécoise. À la lecture des propositions du ministre, on constate que plusieurs des orientations vont dans le même sens que le présent document, notamment : régionaliser la gestion forestière, doter le Québec d'une stratégie de développement industriel axée sur des produits à forte

valeur ajoutée et miser sur la sylviculture intensive. Leur éventuelle adoption faciliterait la mise en œuvre du présent plan d'action. En terminant, les partenaires

du projet souhaitent que la main-d'œuvre soit la préoccupation au cœur des discussions pour définir un régime forestier renouvelé.

Bruno Del Degan, ing.f., M. Sc.

Nathalie Magnan, ing.f.

Simon Roy, Ph.D.

## BIBLIOGRAPHIE

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD (2005). *Plan d'action de mesures d'atténuation pour la région de la Côte-Nord suite à l'application de la baisse de possibilité forestière*, juin 2005, 56 p.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD (2005). *Réalités de l'industrie du bois de sciage sur la Côte-Nord – Plan d'action et échéancier de réalisation*, en collaboration avec les industriels forestiers et le milieu socio-économique de la Côte-Nord, avril 2005.

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (2007). *Mémoire sur la mise en marché des bois de la forêt privée*, présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture.

CONSORTIUM EN FORESTERIE GASPÉSIE-LES ÎLES et CRÉ GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2005). *Plan de développement des produits forestier non ligneux en Gaspésie*.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION QUÉBEC (2005). *L'industrie des produits de santé naturels*.

FUGÈRE A. et C. LÉVEILLÉ (2005). *Produits forestier non ligneux en Gaspésie : Inventaire des ressources humaines et des infrastructures – Aperçu de la situation actuelle de la mise en marché*. Fédération et Syndicat des groupements forestiers de la Gaspésie, 62 pages + annexes.

LADOUCEUR, S. (2006). *Produit intérieur brut et revenu personnel des régions : un parallèle*, extrait de la publication l'Écostat, Institut de la statistique, décembre 2006, 10 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Historique récent de la structure industrielle gaspésienne*, présentation PowerPoint dans le cadre du Colloque « Innover pour une 2<sup>e</sup> transformation du bois », Direction de l'énergie, des forêts, des mines et du territoire public de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 26 avril, 12 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Le marché de la construction résidentielle au Québec et au Canada 1995-1999. Perspectives 2000-2002*.

## WEBOGRAPHIE

AGRICARRIÈRES, Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole  
[www.agricarrieres.qc.ca](http://www.agricarrieres.qc.ca)

BANQUE DE DONNÉES DES STATISTIQUES OFFICIELLES SUR LE QUÉBEC  
[www.bdso.gouv.qc.ca](http://www.bdso.gouv.qc.ca)

BLEUETS SAUVAGES DE LA GASPÉSIE (LES)  
[www.bleuetsgaspésien.com/](http://www.bleuetsgaspésien.com/)

BROWN, C. (2002). *Perspectives mondiales de l'offre future de bois issus de plantations forestières*, FAO, Divisions des politiques et de la planification forestière, Rome, 151  
[p.ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/004/X8423F/X8423F00.pdf](ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/004/X8423F/X8423F00.pdf)

CENTRE D'EXPERTISE SUR LES PRODUITS AGROFORESTIERS  
[www.cepaf.ca/index\\_fr.php](http://www.cepaf.ca/index_fr.php)

CODINA, RICARDO, dans *La vie rurale, Crise de l'industrie forestière, quand le pire devient réalité*  
[www.la-vie-rurale.ca](http://www.la-vie-rurale.ca)

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD (2005). *Plan d'action de mesures d'atténuation pour la région de la Côte-Nord suite à l'application de la baisse de possibilité forestière*, juin  
[www.crecotenord.qc.ca/component/option,com\\_docman/task,cat\\_view/gid,26/Itemid,77/](http://www.crecotenord.qc.ca/component/option,com_docman/task,cat_view/gid,26/Itemid,77/)

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD (2005). *Réalités de l'industrie du bois de sciage sur la Côte-Nord – Plan d'action et échéancier de réalisation*, en collaboration avec les industriels forestiers et le milieu socio-économique de la Côte-Nord, avril  
[www.crecotenord.qc.ca/component/option,com\\_docman/task,cat\\_view/gid,26/Itemid,77/](http://www.crecotenord.qc.ca/component/option,com_docman/task,cat_view/gid,26/Itemid,77/)

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE (2005). *Plan d'action, en vue de convenir d'un contrat de développement et de diversification pour atténuer l'impact de la baisse de 20 % de la possibilité forestière*, juin 2005, 22 p.  
[www.cre-mauricie.qc.ca/docs\\_upload/builder/566/Baisse\\_de\\_la\\_possibilite\\_forestiere-plan\\_daction\\_Mauricie-juin2005.pdf](http://www.cre-mauricie.qc.ca/docs_upload/builder/566/Baisse_de_la_possibilite_forestiere-plan_daction_Mauricie-juin2005.pdf)

- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DES LAURENTIDES. *Plan d'action forêt 2005-2006*.  
[www.crelaurentides.qc.ca/doc/fdr/Foret.pdf](http://www.crelaurentides.qc.ca/doc/fdr/Foret.pdf)
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY LAC-ST-JEAN (2005). *Le virage forestier – Plan d'action du Saguenay Lac-St-Jean*, juin 2005, 88 p.  
[www.creslsj.ca/publication1.php?idDetail=19&idCat=5](http://www.creslsj.ca/publication1.php?idDetail=19&idCat=5)
- CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (2007). *Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois*, information  
[www.cifq.qc.ca/imports/ewe/pdf\\_47599187d7ded.pdf](http://www.cifq.qc.ca/imports/ewe/pdf_47599187d7ded.pdf)
- CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (2007). *Un cent d'augmentation du dollar canadien fait perdre 150 millions \$ de revenus à l'industrie forestière québécoise annuellement*, communiqué, Québec, 5 juin  
[www.cifq.qc.ca/html/francais/centre\\_mediaticque/communiques\\_details.php?com\\_id=223](http://www.cifq.qc.ca/html/francais/centre_mediaticque/communiques_details.php?com_id=223)
- CONSORTIUM EN FORESTERIE GASPÉSIE-LES-ÎLES  
[www.foretgaspesie-les-iles.ca/](http://www.foretgaspesie-les-iles.ca/)
- CONSORTIUM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FORÊT GASPÉSIENNE (2004). *Bilan forestier régional basé sur les connaissances – Gaspésie-Les Îles*, septembre, 189 p.  
[www.foretgaspesie-les-iles.ca/fichiersclient/Bilan\\_forestier/Bilan\\_regional\\_complet\\_23\\_sept\\_2004.pdf](http://www.foretgaspesie-les-iles.ca/fichiersclient/Bilan_forestier/Bilan_regional_complet_23_sept_2004.pdf)
- CRÉGIM  
[www.cregim.org](http://www.cregim.org)
- DESJARDINS ÉTUDES ÉCONOMIQUES (2006). *Études économiques régionales*, vol. 4, n° 11, juillet – « Région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Survol de la situation économique », 13 p.  
[www.desjardins.com/fr/a\\_propos/etudes\\_economiques/conjoncture\\_quebec/etudes\\_regionales/eegasmad.pdf](http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/conjoncture_quebec/etudes_regionales/eegasmad.pdf)
- DESJARDINS ÉTUDES ÉCONOMIQUES (2006). *L'industrie forestière sur un fil?*, vol. 16, n° 7, août-septembre.  
[www.desjardins.com/fr/a\\_propos/etudes\\_economiques/previsions/en\\_perspective/pv1607\\_2.pdf](http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/previsions/en_perspective/pv1607_2.pdf)
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (2007). *Profil socioéconomique de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, janvier  
[www.dec-ced.gc.ca/complements/ProgrammesServices/profilsFR/profil-gaspe-madeleine-fr/profil-gaspe-madeleine-fr.htm](http://www.dec-ced.gc.ca/complements/ProgrammesServices/profilsFR/profil-gaspe-madeleine-fr/profil-gaspe-madeleine-fr.htm)
- EMPLOI-QUÉBEC. Information sur le marché du travail  
[imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941\\_accueil\\_fran\\_01.asp](http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941_accueil_fran_01.asp)
- EMPLOI-QUÉBEC. *La revue de l'emploi*, bulletin du marché du travail, 4 p.  
[www.emploi-quebec.net/publications/pdf/11\\_imt\\_revue-emploi\\_200706.pdf](http://www.emploi-quebec.net/publications/pdf/11_imt_revue-emploi_200706.pdf)
- FIBRA FÉDÉRATION FORÊT-BOIS RHÔNES-ALPES. *Plan pluriannuel 2008-2010*, 23 p.  
[www.fibra.enyware.eu/upload/pdf/fibra-ppa\\_2008-10-projet-2007-06.pdf](http://www.fibra.enyware.eu/upload/pdf/fibra-ppa_2008-10-projet-2007-06.pdf)
- FILIERE DES PLANTES MÉDICINALES BIOLOGIQUES DU QUÉBEC  
[www.plantesmedicinales.qc.ca/index.html](http://www.plantesmedicinales.qc.ca/index.html)
- FP INNOVATIONS FORINTEK (2007). *Une vision compétitivité mondiale : une nouvelle force pour un marché en évolution*, présentation lors du Colloque « Innover pour une 2<sup>e</sup> transformation du bois », Direction de l'énergie, des forêts, des mines et du territoire public de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 26 avril (Plan d'action pour la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation).  
[www.foretgaspesie-les-iles.ca/fichiersclient/Transfert\\_de\\_connaissances\\_2006-2007/2e\\_transformation/G\\_Beaulieu.pdf](http://www.foretgaspesie-les-iles.ca/fichiersclient/Transfert_de_connaissances_2006-2007/2e_transformation/G_Beaulieu.pdf)
- GASPÉSIE SAUVAGE  
[www.gaspesiesauvage.com/index1024.htm](http://www.gaspesiesauvage.com/index1024.htm)
- GASPÉSIE.COM (2006), anonyme, *Fôret*, 4 septembre  
[www.gaspesie.com/cgi/bulletin/article.cgi?no\\_article=5880&contexte=web](http://www.gaspesie.com/cgi/bulletin/article.cgi?no_article=5880&contexte=web)
- GROUPE DE RECHERCHE EN MANAGEMENT STRATÉGIQUE (2001). *Portrait économique de l'industrie de la fabrication du meuble au Québec*, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, préparé pour l'Association des fabricants de meubles du Québec, 50 p.  
[www.afmq.com/utilisateur/documents/Étude%20Vincennes%20Sabourin%201.pdf](http://www.afmq.com/utilisateur/documents/Étude%20Vincennes%20Sabourin%201.pdf)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2003). *Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051*, édition 2003  
[www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf/tendance2001\\_2051.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf/tendance2001_2051.pdf)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC  
[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, bulletin statistique régional, vol. 4 n°1  
[www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/11\\_Gaspesie\\_Iles\\_de\\_la\\_Madeleine.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/11_Gaspesie_Iles_de_la_Madeleine.pdf)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Profil comparatif des MRC et du TE – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*  
[www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/11mrc\\_index.htm#cptes\\_econo](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/11mrc_index.htm#cptes_econo)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Profil de la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*  
[www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/11ra\\_index.htm#adm\\_publicque](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/11ra_index.htm#adm_publicque)
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Recensement 2001*  
[www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001\\_11/11\\_index.htm#langue](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_11/11_index.htm#langue)

- JUNEAU, A. (2005). Bilan scientifique et technologique 2004. Perspectives pour le développement cohérent des entreprises innovantes de la Montérégie. La filière des produits de la forêt, rapport présenté au comité avisé pour le compte de Valotech et de ses partenaires, mars 2005, 34 p.  
www.valotech.org/doc/26.pdf
- LABBÉ, S. (2006). *Perspectives professionnelles 2006-2008 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Services Canada, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 27 p.  
www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/gaspesie/francais/persp\_pro/2006-2008/impression.pdf
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE (FRANCE) (2003). *La filière bois française : la compétitivité enjeu du développement durable*, rapport établi par M. Dominique Juillot, député de Saône et Loire, Assemblée nationale, juin, 104 p.  
www.agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/rapport\_juillot-2.pdf
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS  
www.mamr.gouv.qc.ca/regions/regi\_rura\_reus\_prod.asp
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (2001). *Stratégie de développement des produits forestiers en Gaspésie : Profil et opportunités de développement pour le sapin et les épinettes*, 56 p.  
http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/strat\_gaspesie.pdf
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DE LA FAUNE ET DES PARCS (2004). *Portrait forestier de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, document d'information sur la gestion de la forêt publique, Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, mai.  
www.commission-foret.qc.ca/pdf/Portrait\_forestier\_Gaspesie.pdf
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2006). *Portrait territorial Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, gouvernement du Québec, dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-gaspesie.pdf
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Historique récent de la structure industrielle gaspésienne*, présenté dans le cadre du Colloque « Innover pour une 2<sup>e</sup> transformation du bois », Direction de l'énergie, des forêts, des mines et du territoire public de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 26 avril  
www.foretgaspesie-les-iles.ca/fichiersclient/Transfert\_de\_connaissances\_2006-2007/2e\_transformation/PST-Laurent.pdf
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2007). *Ressources et industries forestières – Portrait statistique*, édition 2007, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, 505 p.  
www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/stat\_edition\_complete/complete.pdf
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, *Gros plan sur Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*  
www.mrnf.gouv.qc.ca/Gaspesie-Îles-de-la-Madeleine/forets/forets-profil.jsp
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE. Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, Ressources et industries forestières, Portrait statistique, édition 2007.  
www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (2007). *Étude Riposte Chine 2007*, rapport final, étude réalisée par Secor-Tactik, juin  
www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2661
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, 16 juillet 2007  
www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/regions/42242/60952/60962.html?iddoc=60962
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, *Étude Riposte Chine 2007*, rapport final, étude réalisée par Secor-Tactik (choix stratégiques possibles pour les entreprises pour faire face à l'entrée de la Chine dans le paysage concurrentiel)  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/etudes/etudeRiposteChine.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Le marché de la construction résidentielle au Québec et au Canada 1995-1999. Perspectives 2000-2002*  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/Entreprises/secteurs\_industriels/profils\_industriels/constr\_residentielle.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Portrait socioéconomique des régions du Québec*, édition 2006  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/developpement\_regional/fr/regions/portr\_socio\_econ.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Profil socioéconomique de la Gaspésie selon neuf grands thèmes*  
www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/regions/42242/60952.html?iddoc=60952
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Profil économique de la MRC de Avignon*  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/Entreprises/regions/pdf/mrc/11/11mrc060.pdf

- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Profil économique de la MRC de Bonaventure*  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/Entreprises/regions/pdf/mrc/11/11mrc050.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Profil économique de la MRC de La Côte-de-Gaspé*  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/Entreprises/regions/pdf/mrc/11/11mrc030.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Profil économique de la MRC de la Haute-Gaspésie*  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/Entreprises/regions/pdf/mrc/11/11mrc040.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Profil économique de la MRC des Îles-de-la-Madeleine*  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/Entreprises/regions/pdf/mrc/11/11mrc010.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Profil économique de la MRC du Roché-Percé*  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/Entreprises/regions/pdf/mrc/11/11mrc020.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (2001). *Stratégie économique des régions ressources – La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : un maillon essentiel de notre économie*, Québec, ministère des Finances, ministère des Régions, 63 p.  
www.mdeie.gouv.qc.ca/publications/pdf/developpement\_regional/fr/regions/gaspesie\_iles\_madeleine/fascic11.pdf
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (2007). *Tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation du Québec*, édition 2007, 115 p  
www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/science\_technologie/fr/publications/tableau/systemes\_regionaux.pdf
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, RAPPORT DU COMITÉ SUR LES TRAVAILLEURS AGRICOLES  
www4.bnquebec.ca/pgq/2004/2649138.pdf
- PARTENARIAT INNOVATIONFORÊT  
www.partenariat.qc.ca
- PORTAIL GOUVERNEMENTAL. *Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*  
www.gaspesieilesdelamadeleine.gouv.qc.ca/portraitregional/mainoeuvre/index\_fr.htm
- PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE  
www.gafr.net/pfnl/index.htm
- RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE (2006). *L'industrie de la transformation des produits forestiers : Une présence vitale dans plusieurs municipalités québécoise*, juillet, 65 p.  
www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/industrie-municipalites.pdf
- ROUSSEAU, S. dans Cyberpresse (2006). *Les naturopathes sont-ils aussi coupables qu'on le prétend?*, mardi, 21 novembre  
www.cyberpresse.ca/article/20061121/CPOPINIONS/61120149&SearchID=73270660489753
- SERVICES CANADIENS DES FORÊTS (2005). *Examen annuel et perspectives économiques de l'industrie forestière canadienne :2005-2006*, Direction de la politique, de l'économie et de l'industrie, Ressources naturelles Canada, 20 décembre.  
www.dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/Fo51-2-2005F.pdf
- SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA GASPÉSIE (2007). *La crise forestière se poursuit*, Le boisé Gaspésien, vol. 19 n° 2, juin.  
www.spfgaspesie.com/pdf/LeBoiseJuin07.pdf
- UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES  
www.gaspesieilesiles.upa.qc.ca/fhtml/fproduits\_forestiers\_upa.htm



# ANNEXE 1

PISTES D'INTERVENTION DÉTAILLÉES



## 1. PISTES D'INTERVENTION GÉNÉRALES

Les pistes d'intervention générales, dont les effets sont structurants, concernent tout le secteur forestier. Elles touchent également la disponibilité de la main-d'œuvre, l'accès aux ressources et aux marchés, la diversification économique et l'amélioration de la productivité.

La relance et le développement du secteur forestier passent avant tout par une mobilisation régionale et l'établissement d'une structure de mise en œuvre. Les pouvoirs de gestion de la région doivent être renforcés.

La disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée fait partie des clés de la réussite du développement du secteur. Pour ce faire, le secteur doit attirer et retenir les travailleurs, et utiliser la main-d'œuvre de la façon la plus optimale possible.

Dans une région comme la Gaspésie, il importe de se doter d'un réseau de transport qui améliorerait le flux des marchandises et faciliterait le déplacement de la main-d'œuvre. Diverses mesures doivent être considérées pour améliorer la situation.

Le secteur forestier a des liens naturels avec d'autres secteurs d'activité qu'il est souhaitable de mettre en valeur. Il y a lieu de soutenir les projets structurants.

L'amélioration de la productivité et des techniques de travail a des conséquences directes sur les coûts de production et, par extension, permet de consolider et maintenir le secteur compétitif sur les marchés.

Les 18 pistes d'intervention générale à considérer sont les suivantes :

### 1. MOBILISATION RÉGIONALE DES ACTEURS DU SECTEUR FORESTIER

La première piste essentielle à l'atteinte des objectifs est de mobiliser les représentants régionaux des secteurs privé, public et institutionnel à la consolidation et au développement du secteur forestier. Cette mobilisation s'appuiera sur des conditions de base :

- Lieu de concertation régionale décisionnel
- Leadership fort
- Rencontres fréquentes des acteurs
- Coopérations interentreprises
- Actions commerciales, politiques et communautaires communes
- Partage des investissements selon les domaines
- Gestion commune des compétences disponibles

### 2. CRÉATION D'UN BUREAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FORESTIER

Des efforts concertés doivent être conduits pour le développement du secteur forestier. Il est nécessaire de canaliser les initiatives des entreprises ou des groupes d'intérêt, de promouvoir les besoins de formation et d'information sur les programmes d'aide, et d'agir sur le développement de nouveaux marchés. Le bureau régional de développement du secteur forestier serait responsable de la mise en œuvre du plan et agirait à titre d'organe facilitateur et accompagnateur pour les entreprises ou les entrepreneurs, dans le but d'accroître l'efficacité, la mise en valeur et la commercialisation. Les mesures particulières pourraient être les suivantes :

- Soutien à la commercialisation et à la promotion des produits forestiers régionaux :
  - Créer un label
  - Miser sur l'approche « forêt naturelle »
  - Encourager la certification
  - Promouvoir la transformation régionale, par exemple : l'utilisation du matériau bois dans les constructions régionales
- Création d'un service de commissariat dont le rôle pourrait toucher aux éléments suivants :

- Offrir un soutien adéquat aux nouvelles entreprises dans leurs démarches de commercialisation
- Identifier et attirer de nouveaux investisseurs
- Explorer les opportunités d'exportation et de développer de nouveaux marchés
- Rechercher de nouvelles opportunités
- Mettre en place une veille sectorielle
- Réaliser des études de tendances, d'opportunités ou d'étalonnage international, etc.
- Maintien et régionalisation des initiatives de Quebec Wood Export Bureau
- Maintien et régionalisation des initiatives de FP Innovations
- Maintien des activités du Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (SMMGIM)

### 3. ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA RÉGION À LA GESTION DU SECTEUR FORESTIER

La participation de la région dans la gestion du secteur pourrait se traduire par une entente entre le gouvernement et la CRÉGIM pour la mise en œuvre des priorités régionales et pour l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales. L'entente constituerait un outil de développement souple et concret, basé sur un partenariat gouvernement-région, qui posséderait les caractéristiques suivantes :

- Contribution à la concrétisation des priorités régionales de développement afin de permettre aux ministères et aux organismes gouvernementaux d'adapter leurs interventions dans la région, lorsque requis
- Portée multisectorielle engageant plusieurs ministères et organismes gouvernementaux
- Portée interrégionale dans certains dossiers
- Coordination de la mise en œuvre du plan d'action régional autour d'objectifs communs

Conséquemment, l'entente devrait entraîner une valeur ajoutée et avoir un impact structurant pour le développement de la région.

#### 4. POURSUITE ET INTENSIFICATION DES MESURES DE SOUTIEN D'EMPLOI-QUÉBEC

L'ampleur de la crise actuelle exige la mise en place de mesures particulières de soutien à l'emploi du secteur forestier. Emploi-Québec se doit de tenir compte de cette réalité et intensifier l'utilisation des mesures disponibles.

Notamment celles qui touchent aux éléments suivants :

- Soutenir la formation d'une nouvelle main-d'œuvre requise lors de la mise en place d'une nouvelle usine.
- Poursuivre la mise en place de comités d'aide au reclassement afin de supporter les travailleurs mis à pied dans leur démarche de réintégration du marché du travail.
- Soutenir les travailleurs licenciés qui désirent suivre une formation :
  - Offrir une aide financière adéquate et adaptée à la réalité régionale.
  - Proposer des formations adaptées aux besoins futurs du secteur.
- Rendre accessibles aux travailleurs des formations pendant les périodes d'arrêt de travail prolongé.
- Maintenir et améliorer le programme de mise à la retraite anticipée afin d'assurer la rétention des jeunes travailleurs.
- Maintenir et bonifier les mesures de mises à la retraite progressives associées à un transfert des connaissances et compétences vers les plus jeunes (mentorat, compagnonnage).
- Accompagner les travailleurs âgés licenciés qui désirent retourner sur le marché du travail.
- Soutenir les travailleurs âgés licenciés qui ne sont pas en mesure de se trouver un nouvel emploi.
- Réduire ou éviter les mises à pied en développant des stratégies de développement de la main-d'œuvre, exemple : mesures d'aménagement et de réduction du temps de travail.
- Intensifier l'application des mesures afin de permettre à un plus grand nombre de travailleurs d'y avoir accès.
- Cibler les travailleurs en aménagement forestier, pour qui les programmes sont mal adaptés, et y apporter les ajustements possiblement requis.

#### 5. PROGRAMME DE MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS FORESTIERS

Le parc d'équipements gaspésien nécessite des investissements pour sa mise à jour. Une modernisation amènerait une meilleure productivité et une réduction des coûts. Des crédits à l'investissement, selon un pourcentage du coût d'acquisition des équipements forestiers, assortis d'une clause de régionalisation, sont à étudier. Sur le plan des équipements d'usines de transformation du bois, un programme de soutien à l'automatisation devrait être envisagé.

#### 6. AMÉLIORATION DES CONDITIONS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le secteur forestier propose des conditions difficiles de travail, avec une rémunération souvent faible et des avantages sociaux minimaux. Cette situation entraîne beaucoup de difficultés de rétention à l'emploi, de recrutement des travailleurs et de satisfaction en général.

Notamment, il faut revoir les éléments suivants :

- Caisses de retraite
- Taux horaire ou à la pièce
- Rémunération et modalités de paiement
- Qualité des infrastructures d'hébergement temporaire en forêt
- Instauration de la mise en réserve des heures

#### 7. DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES DE RÉTENTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Lors de situations difficiles, il est important d'être en mesure de retenir la main-d'œuvre stratégique afin de permettre un démarrage optimal lors de la reprise des activités. Cet exercice de maintien de la main-d'œuvre est exigeant et il doit être appuyé par l'État. Le personnel qualifié et expérimenté doit disposer de mécanismes permettant sa prolongation à l'emploi.

#### 8. AMÉLIORATION DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (PAMT)

La relance et le développement du secteur forestier passent par la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. L'apprentissage en milieu de travail est une activité de rétention, mais surtout formatrice pour la main-d'œuvre par un exercice de transfert des connaissances. Il permet d'accroître la polyvalence des travailleurs, la productivité et la santé et sécurité du travail. Cette mesure garantira à l'entreprise sa capacité de maintenir les opérations malgré l'absence des ressources humaines normalement affectées à des postes précis.

- Promotion de systèmes de reconnaissance des acquis et des compétences.

Les objectifs poursuivis par le programme cadrent avec les besoins du secteur : 1) accroissement de la polyvalence, 2) accroissement de la productivité 3) transfert des compétences des travailleurs âgés vers les plus jeunes, 4) rétention de la relève, 5) valorisation des travailleurs.

#### 9. ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE D'EMPLOI ANNUELLE PAR LA MOBILITÉ ENTRE LES SOUS-SECTEURS

L'allongement de la période d'emploi peut être envisagé par la migration, à certaines périodes, de travailleurs d'un sous-secteur à un autre, dans la mesure de la compatibilité des tâches et des fonctions. Pour ce faire, il est essentiel de comprendre le secteur forestier, de déterminer les zones de confluence entre les sous-secteurs, de faciliter le reclassement des travailleurs, permettant l'allongement de la durée d'emploi.

La mobilité entre les sous-secteurs ou secteurs implique une main-d'œuvre formée à de nouvelles tâches et fonctions. À ce titre, il importe de développer des formations adaptées.

## 10. SOUTIEN À L'IMMIGRATION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE COMPÉTENTE

Le secteur forestier, au fur et à mesure du départ à la retraite des travailleurs âgés, verra ses effectifs diminuer de façon importante. L'immigration d'une main-d'œuvre compétente doit faire partie d'une stratégie à long terme. Une réflexion et un plan d'action spécifique devront être réalisés.

## 11. ADAPTATION ET PROMOTION DES FORMATIONS

Selon les enquêtes menées auprès des entreprises, un besoin évident de formation sur mesure, en gestion des ressources humaines et en informatique, a été établi. Le développement de formations sur mesure s'impose pour tenir compte des besoins du secteur. De plus, un effort de promotion des formations et des mesures sera nécessaire.

## 12. DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET DE MESURES DE PARTAGE DES RESSOURCES HUMAINES

Il est souvent difficile, par manque de travail, de maintenir et de retenir à l'emploi une main-d'œuvre spécialisée et compétente (ex. : électrotechniciens). Des partenariats entre entreprises doivent être envisagés, qui permettraient le partage des ressources entre les sous-secteurs, dans le but de conserver la main-d'œuvre en région ou de prolonger la période d'emploi. Un positionnement régional est requis sur cette question.

## 13. PROMOTION ET VALORISATION DES MÉTIERS DU SECTEUR FORESTIER

Le secteur forestier a mauvaise presse depuis maintenant plus de dix ans. Les différentes crises que le secteur a traversées ont forgé une image négative et rébarbative de la foresterie et des métiers associés. Ceci a éloigné du secteur nombre de jeunes et de travailleurs. Il est temps de faire la promotion et la valorisation des métiers de la forêt en mettant en application quelques mesures :

- Développer un plan de communication.
- Soutenir les initiatives de l'association forestière et des comités sectoriels pour le développement d'une culture forestière et faire connaître les métiers du secteur et les formations aux jeunes.
- Soutenir la campagne nationale de promotion du secteur forestier.
- Promouvoir la reconnaissance des expériences acquises.
- Rendre la formation préalable obligatoire pour travailler en forêt. (Prévoir une période de quelques années pour permettre aux entreprises et aux travailleurs de se conformer.)

## 14. PROGRAMME FACILITANT L'ENTREPRENEURIAT LOCAL DANS LE SECTEUR FORESTIER

Le dynamisme d'une région s'évalue par la force de l'entrepreneuriat local. Le secteur forestier requiert une effervescence sur le plan de l'entrepreneuriat pour assurer sa relance et sa consolidation. Un programme favorisant l'émergence d'entreprise doit être développé.

## 15. CONTRIBUTION ACCRUE DU TRANSPORT ROUTIER, MARITIME ET FERROVIAIRE

Un des atouts de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est son réseau de transport ferroviaire et maritime. Cet avantage doit être mis à profit pour le développement du secteur, qui utilise massivement le transport routier, qualifié de lourd. L'intention consiste à déterminer comment le transport ferroviaire et maritime pourrait contribuer davantage à l'essor du secteur. De plus, cette initiative permettrait de maintenir ces services de transport actifs, pour le bien des collectivités, et d'accroître la rentabilité et l'accès au marché pour le secteur.

Le plan de transport de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, préparé par le ministère des Transport du Québec, donne très peu d'orientations ou de stratégies pour améliorer le transport pour le secteur forestier. À cet effet, le plan est presque muet lorsqu'il est question de transport ferroviaire et maritime, alors que l'on sait que le chemin de fer et les ports en eaux profondes sont des avantages régionaux et qu'ils sont des atouts certains pour le secteur forestier.

## 16. SOUTIEN DES DÉMARCHES DE GESTION PRÉVISIONNELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Des manques de main-d'œuvre sont anticipés dans le secteur forestier, au fur et à mesure du vieillissement des travailleurs, compte tenu du peu de relève disponible. La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre permet de rendre compte des besoins futurs en effectifs. Le secteur doit connaître ces besoins afin de mobiliser les efforts requis dans la formation et le développement de la main-d'œuvre. Les mesures suivantes sont à considérer :

- Appuyer les initiatives d'Emploi-Québec et des comités sectoriels de main-d'œuvre dans le secteur forestier.
- Rendre disponible le portrait de la main-d'œuvre et maintenir à jour les informations relatives à la main-d'œuvre du secteur forestier.
- Appuyer les projets intersectoriels, le partage de main-d'œuvre entre les secteurs, afin de prolonger les périodes d'emploi.

## 17. IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS INTERSECTORIELLES PORTEUSES DE DÉVELOPPEMENT

Une démarche constante d'identification et de recherche d'opportunités doit avoir lieu dans différents domaines, qui ont des points de convergence avec le secteur forestier : agroforesterie, récréotourisme, production d'énergie à partir de biomasse forestière, production d'éthanol cellulosique avec les résidus.

## 18. MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET PLAN DE NUTRITION

Pour les travailleurs qui oeuvrent de façon saisonnière dans des conditions difficiles, la forme physique et l'alimentation sont importantes en début de saison. En effet, meilleure est leur condition physique, moindres sont les risques de blessures; leur productivité s'en trouve donc améliorée. Un programme de conditionnement présaison devra être envisagé.

## 2. PISTES D'INTERVENTION – AMÉNAGEMENT FORESTIER

Les pistes d'interventions dans le sous-secteur de l'aménagement forestier visent spécifiquement à soutenir les entreprises et les travailleurs afin d'améliorer leur environnement de travail.

L'analyse de la situation du sous-secteur propose 14 pistes d'intervention, qui concernent l'amélioration de l'environnement des entreprises par la stabilisation de leurs revenus, l'assouplissement des normes d'exécution, l'amélioration des conditions d'emploi, le soutien aux investissements, à la formation de la main-d'œuvre et à l'accroissement des travaux en forêt.

### 1. STABILISATION DES REVENUS DES ENTREPRISES EN AMÉNAGEMENT

Les entreprises en aménagement vivent une certaine forme de précarité, associée aux revenus qu'elles tirent de leurs activités. Les améliorations à apporter, dans le but de stabiliser les revenus, seraient les suivantes :

- Révision des mécanismes d'acceptation des travaux et d'émission des paiements
- Élimination de la garantie financière de 10 % des travaux supportée par les entreprises d'aménagement forestier
- Garantie des budgets lors de la signature des PGAF pour une période de cinq ans
- Promotion des contrats d'aménagement tripartites (MRNF, bénéficiaires de CAAF, Société d'aménagement)

### 2. ADAPTATION ET RÉGIONALISATION DES NORMES D'AMÉNAGEMENT

Les normes d'aménagement sont souvent mal adaptées aux conditions régionales, ce qui amène des difficultés de réalisation et des pertes de productivité. Des démarches, au niveau provincial, sont en cours, et la région doit appuyer et faire des représentations afin de régionaliser les normes ou réviser, selon le cas, les taux versés.

### 3. PROMOTION D'IMPLANTATION D'INFRASTRUCTURES D'HÉBERGEMENT EN FORÊT

Afin d'améliorer les conditions d'emploi, accroître la productivité des travailleurs, minimiser les pertes de temps, les infrastructures d'hébergement temporaire en forêt selon les règles de la CSST sont à considérer. Des projets pilotes avec des unités d'hébergement mobiles pourraient être réalisés afin d'en vérifier l'efficacité.

### 4. MESURES DE SOUTIEN AUX PROPRIÉTAIRES DE MACHINERIE FORESTIÈRE

Les petits entrepreneurs ont des engagements importants envers leurs créanciers. Lors de situation de baisse d'activités, il devient difficile de s'acquitter de ses engagements. Les mesures de soutien anticipées concernent l'accès à un financement additionnel pour le fonds de roulement ou à un capital de risque. Pour ce faire, les stratégies suivantes sont à considérer :

- Faciliter l'achat de machinerie par les entreprises intéressées.
- Offrir un soutien financier temporaire.
- Augmenter les taux forfaitaires.

### 5. RÉVISION DES PROGRAMMES DE FORMATION DE NIVEAU SECONDAIRE ET TECHNIQUE

Les programmes de formation de niveau secondaire et technique n'attirent plus les jeunes vers les métiers et professions associés à la forêt. Le contenu des programmes en aménagement forestier doit être revu afin

d'attirer les jeunes, en intégrant des activités forestières non traditionnelles à la formation et en donnant une couleur environnementale au programme. Afin de maintenir les étudiants en région, des ententes avec les commissions scolaires et les cégeps des autres régions devraient être conclues pour que les programmes soient offerts (en totalité ou partiellement) en région, lorsque le nombre d'inscriptions le justifie. De plus, il y aurait lieu de développer des programmes intensifs de formation pour les métiers spécialisés, où il y a une rareté de main-d'œuvre.

### 6. INSTAURATION DE LA MISE EN RÉSERVE DES HEURES

Les conditions de travail amènent pour le travailleur des problématiques qui méritent plus de souplesse de la part des instances gouvernementales. La mise en banque des heures travaillées dans une semaine pour les reporter à des semaines où les conditions météorologiques sont défavorables au travailleur n'est pas possible pour le moment. Une mesure d'assouplissement permettrait de mieux niveler le salaire et de minimiser les paiements d'impôt dans les semaines comportant beaucoup d'heures, en opposition avec celles en comptant peu.

### 7. MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER EN FORÊT

Le réseau routier en forêt se dégrade au fil des ans, ce qui accroît les temps de transport de la main-d'œuvre et des bois et peut avoir un effet sur la sécurité des travailleurs. Cela a un effet direct sur les coûts et sur la productivité de la main-d'œuvre. L'objectif consiste à améliorer le réseau et ainsi rehausser la productivité et les conditions de la main-d'œuvre.

### 8. SOUTIEN AUX DÉMARCHES POUR LIMITER LA HAUSSE DES COÛTS DU CARBURANT

La hausse des coûts du carburant a une influence directe sur la rentabilité des entreprises de même que sur les coûts de transport de la main-d'œuvre aux chantiers en forêt. Des mesures de soutien doivent être mises en place afin de minimiser les effets d'une telle situation. Pour ce faire, des revendications nationales sont en cours et la région devrait contribuer à l'avancement de ces mesures qui visent : un crédit de taxe sur le carburant; l'implantation d'un prix plafond pour le carburant; un soutien des investissements visant à accroître l'efficacité énergétique des équipements.

### 9. AUGMENTATION ET PÉRENNISATION DES BUDGETS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Il est inutile de rappeler l'importance de la conduite des travaux d'aménagement forestier afin de permettre un accroissement de la production de bois :

- Reconduire et bonifier le budget du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées.

- Reconduire et bonifier les budgets du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.
- Reconduire et bonifier le budget du programme de création d'emploi en forêt :
  - Évaluer la performance du programme en termes de création d'emplois durables et de rétention de la main-d'œuvre.
  - Préciser le mandat de Rexforêt et les objectifs à atteindre par le programme.
  - Évaluer la possibilité d'élargir ce mandat en y ajoutant de nouvelles charges associées à des attentes significatives.
- Permettre l'utilisation des soldes inutilisés des crédits sylvicoles.

#### 10. INTENSIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER EN FORÊT PUBLIQUE ET PRIVÉE

Au Québec, l'heure est à l'intensification de l'aménagement en forêt sur les sols les plus productifs. Généralement, les sites sont près des centres urbains où les coûts de l'aménagement sont probablement les plus bas. On pourrait, à titre d'exemples, encourager les projets suivants :

- Projets pilotes de sylviculture intensive
- Projets de ligniculture
- Projets qui s'inspirent du concept de la triade
- Remise en production des espaces mal régénérés
- Projets d'élagage
- Projets de mise en terre de feuillus nobles

#### 11. RÉCOLTE DES VOLUMES DISPONIBLES SUR LES TERRAINS ACCIDENTÉS

La récolte sur les terrains accidentés présente un défi de taille. Une bonne part des volumes disponibles se trouve dans ces milieux difficiles d'accès. Afin de permettre leur mise en valeur, il faudra réaliser les actions suivantes :

- Revoir les taux forfaitaires.
- Soutenir l'achat de machinerie adaptée.

- Former la main-d'œuvre pour diminuer les risques d'accident et accroître la productivité.
- Réaliser des projets pilotes.

#### 12. VOLUMES MARGINAUX, ÉCLAIRCIE COMMERCIALE, ÂGE D'EXPLOITABILITÉ ET NIVEAU DE RÉCOLTE VARIABLE

Plusieurs solutions doivent être analysées afin d'augmenter la disponibilité de matière ligneuse ou la quantité de travaux sylvicoles. Les pistes suivantes sont à analyser :

- Récolte des arrérages de la dernière période quinquennale
- Pertinence de faire davantage d'éclaircies commerciales
- Révision de l'orientation ministérielle de fixer l'âge d'exploitabilité selon les tiges de 13 cm et plus au lieu de 9 cm et plus
- Révision du rendement soutenu et évaluation du niveau de récolte variable

#### 13. RAPATRIEMENT DANS LE SECTEUR DES CHANTIERS FORESTIERS PARTICULIERS

Compte tenu des expertises en forêt des entreprises en aménagement forestier, plusieurs chantiers qui ont cours en forêt pourraient naturellement être rapatriés dans le secteur. Les travaux d'entretien sous les lignes à haute tension confiés par Hydro-Québec sont un exemple de contrats récurrents. L'entretien des sentiers récréatifs ou la mise en place de parcs éoliens sont aussi des exemples de travaux disponibles pour le secteur, et ce, à très court terme.

#### 14. ACCROISSEMENT DE LA QUANTITÉ DE COUPES AVEC PROTECTION DE PETITES TIGES MARCHANDES

De nouveaux procédés de coupes permettent de minimiser les pertes de productivité de la forêt à long terme, diminuant la transformation de certaines tiges de trop faible diamètre. Ces traitements peuvent être appliqués seulement si la structure des peuplements le permet.

### 3. PISTES D'INTERVENTION – PREMIÈRE, SECONDE ET TROISIÈME TRANSFORMATION

Les pistes d'interventions dans le sous-secteur de la première, seconde et troisième transformation visent spécifiquement à soutenir les entreprises et les travailleurs afin d'améliorer leur situation et permettre une relance du secteur tout en préservant les acquis.

L'analyse de la situation du sous-secteur propose huit pistes d'intervention, qui concernent la restructuration industrielle, la diversification industrielle, l'atténuation des coûts de production, le développement de la transformation, l'approvisionnement assuré pour la seconde transformation, le soutien des entreprises et la flexibilité de la main-d'œuvre.

#### 1. MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

La relance et la consolidation du secteur forestier passent en grande partie par la diversification de la structure industrielle et par le développement de la transformation du bois à valeur ajoutée. Une stratégie régionale doit être développée afin d'harmoniser tous les acteurs régionaux vers des objectifs communs permettant la réussite des projets envisagés.

Une stratégie régionale de restructuration industrielle a été développée (rapport Genest) et l'heure sera à sa mise en œuvre, lorsque toutes les nouvelles attributions de bois seront connues. Ceci implique de

poursuivre l'analyse des possibilités de conversion et de développement de chaque unité de transformation rémanente, de mettre en œuvre la stratégie et d'effectuer un plan de suivi.

- Développer la filière bois à valeur ajoutée.
- Analyser les possibilités de reconversion.
- Soutenir les entreprises dans le processus.

#### 2. DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION ET DE L'UTILISATION DES ESSENCES SOUS-UTILISÉES

En Gaspésie, plusieurs essences sont sous-utilisées, comme les feuillus, pour lesquels un volume important

est disponible. Malgré que la qualité de ces bois soit moins intéressante, l'important volume disponible requiert une réflexion. Ceci s'applique également aux essences résineuses sous-utilisées. Pour ce faire, il faudra évaluer le potentiel de la région pour la transformation de feuillus durs et d'essences résineuses sous-utilisées.

- Produits à valeur ajoutée à partir du sapin
- Transformation des bois feuillus

### 3. RECHERCHE ET MISE EN DISPONIBILITÉ DE BOIS POUR LA SECONDE TRANSFORMATION

Afin de mettre en place des projets structurants de seconde et troisième transformation en région, il est apparu utile de réserver une partie des bois transformés régionalement à des projets qui s'établiraient en Gaspésie. Plusieurs conditions et paramètres sont à analyser afin de préserver les droits des détenteurs de CAAF, tout en favorisant la venue de projets qui pourraient avoir une garantie d'approvisionnement de bois transformés. On devrait donc réserver un certain volume de bois de première transformation pour la seconde et la troisième transformation.

### 4. SOUTIEN DES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION

La restructuration industrielle nécessitera le soutien des entreprises, en instaurant un fonds de diversification de l'industrie forestière, avec un accompagnement de ces dernières dans l'élaboration d'un plan de diversification. De plus, ces entreprises devront être soutenues dans l'élaboration et dans la mise en œuvre d'un plan de formation de la main-d'œuvre.

### 5. DÉVELOPPEMENT DE MESURES D'ATTÉNUATION DES COÛTS DE TRANSPORT

Les régions ressources sont, dans bien des cas, désavantagées sur le plan des coûts de transport (importation des ressources et exportation des produits). Un mécanisme d'atténuation des coûts de transport lorsque l'usine manufacturière est en région

permettrait de stimuler la transformation. Il serait pertinent d'étudier la possibilité de mettre en place un mécanisme de péréquation permettant d'atténuer ce désavantage.

### 6. MESURES D'ATTÉNUATION DE LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La restructuration de l'industrie amènera son lot de fermetures et obligera, dans certains cas, la main-d'œuvre à parcourir des distances plus grandes pour se rendre aux nouveaux lieux de travail. Les mesures proposées visent à développer différents incitatifs :

- Soutien à l'implantation d'un système de transport collectif
- Soutien d'initiatives à travers les employeurs
- Covoiturage
- Etc.

### 7. QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les nouvelles réalités du marché du travail requiert des travailleurs une plus grande qualification et polyvalence afin d'assurer une plus grande efficacité au niveau de la production.

- Formation des travailleurs
- Concertation employeur-employé
- Valorisation des travailleurs

### 8. RAFFINEMENT DE CERTAINS ÉLÉMENTS DU CALCUL DES REDEVANCES FORESTIÈRES

Les redevances au Québec ne tiennent pas compte, pour les résineux, d'une tarification selon les produits (pâte, sciage). Il faut, à l'exemple d'autres juridictions, tenir compte d'une tarification de bois à pâte pour les tiges ou arbres « secs et sains » qui sont récupérés, et fixer une redevance pour les billes de sciage et pour les billes de pâte.

## 4. PISTES D'INTERVENTION – PÉPINIÈRES

Le sous-secteur des pépinières tire son développement de l'amélioration de la qualité de sa production et de l'augmentation de la production de plants destinés au reboisement en région. Des pistes de diversification sont également envisagées dans les créneaux associés au secteur forestier.

### 1. ACCROISSEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION

La valeur des contrats de production est liée au nombre à produire et à la qualité des plants forestiers. Les pénalités découlant de la qualité des plants représentent un pourcentage relativement important. Les objectifs à fixer sont de diminuer le niveau de pénalité et ainsi d'accroître la rentabilité.

### 2. REPRÉSENTATION ET RECHERCHE DU FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PÉPINIÈRES

À l'heure actuelle, les pépinières gaspésiennes ne produisent pas le nombre de plants reboisés dans la région, malgré leur coût de production probablement le plus bas du Québec et la qualité la plus élevée. Le développement des pépinières passe par l'accroissement des niveaux de production à la hauteur des plants reboisés en Gaspésie. Des représentations pour accroître les niveaux de production, afin d'augmenter

la part de production des plants mis en terre dans la région et ainsi rationaliser le transport et diminuer les importations des autres régions, doivent être entreprises (objectif : autosuffisance de la région).

### 3. ÉVALUATION DES OPPORTUNITÉS ET SOUTIEN DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PROMETTEURS DE DIVERSIFICATION

Plusieurs expériences de diversification ont été conduites par les pépinières de la Gaspésie, sans résultats véritablement probants. Cependant, des essais additionnels devront être effectués dans les créneaux d'excellence du sous-secteur. Trois opportunités peuvent être étudiées : production de semis destinés à la culture de sapins de Noël; production de semis destinés au sous-secteur des ressources naturelles alternatives pour la culture en milieu forestier; production d'arbres ornementaux.

- Favoriser le maillage avec les autres sous-secteurs, surtout les RNA.

## 5. PISTES D'INTERVENTION – RESSOURCES NATURELLES ALTERNATIVES

Le sous-secteur des ressources naturelles alternatives est en pleine émergence, et tous les aspects du développement, de l'approvisionnement à la mise en marché, devront être soutenus.

### 1. STABILISATION DE L'APPROVISIONNEMENT DES RESSOURCES NATURELLES ALTERNATIVES

L'approvisionnement en ressources naturelles alternatives doit être durable, constant et de qualité. Des efforts de sensibilisation et de formation sur les différents produits et les façons de les cueillir et de les conserver permettront d'accroître la qualité de l'offre. Des expérimentations sur la culture de certaines espèces recherchées pourraient assurer un approvisionnement constant, de qualité.

- Diversifier les ressources par l'intégration d'autres espèces.

### 2. ACCROISSEMENT DES MOYENS DE PRODUCTION

La transformation des ressources naturelles nécessite, non seulement une main-d'œuvre compétente, mais également des moyens de production supérieurs à ceux actuellement en place. Il faudra accroître les moyens de production afin de promouvoir la transformation régionale. La participation d'investisseurs intéressés par le développement de ce sous-secteur sera nécessaire. Des démarches de recherche de capital de risque devront être réalisées, ce qui permettrait la mise en place d'un fonds propre au secteur.

### 3. AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le sous-secteur des ressources naturelles alternatives étant peu structuré à l'heure actuelle, beaucoup de travailleurs oeuvrent au noir, sans conditions de travail, ne pouvant participer aux avantages sociaux minimaux. Une période de transition sera nécessaire afin de reconnaître les métiers et mettre en place les conditions de travail minimales.

### 4. ACCROISSEMENT DE LA STABILISATION DE L'EMPLOI ET PROLONGEMENT DE LA SAISON DE CUEILLETTE

La saison de cueillette varie, selon les ressources recherchées, de quelques jours à deux ou trois semaines. Afin de mettre en place une structure réelle d'emploi, il est important de prolonger la saison en permettant aux cueilleurs de migrer aisément d'une récolte à une autre et d'assurer une certaine continuité de mai à novembre. Une forme d'intégration et de regroupement des entreprises sera nécessaire à cette étape.

- Offrir un soutien adéquat aux démarches de commercialisation.
- Créer un répertoire des entreprises et un registre des travailleurs de la filière.
- Soutenir la légalisation des activités du sous-secteur.

### 5. STRUCTURATION DE MISE EN MARCHÉ DES RESSOURCES NATURELLES ALTERNATIVES

La mise en marché des ressources naturelles alternatives reste à faire et constitue le défi de ce sous-secteur. Il faudra : développer des réseaux de distribution efficaces; regrouper l'offre régionale, possiblement à travers des postes d'achats répartis sur le territoire; développer une image de marque régionale sous la forme d'un label; favoriser le maillage entre les entreprises afin de regrouper l'offre; développer les marchés régionaux et extérieurs; offrir un soutien adéquat aux nouvelles entreprises dans leurs démarches de commercialisation.

## SYNTHÈSE DES PISTES D'INTERVENTION

Les pistes d'intervention sont nombreuses et touchent à toute la problématique du secteur forestier gaspésien. La mise en œuvre des pistes d'intervention, par des actions concrètes, aura sans aucun doute un impact véritable et durable sur le secteur. Cependant, le contexte d'urgence commande de prioriser les actions et de réaliser celles qui auront un effet positif immédiat ou encore, pour d'autres, un effet structurant à long terme.

